La LIBERTÉ

Vol. 86 n°25 • du 1er au 7 octobre 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Encore du succès!

Marc Labossière, président de Encore Business Solutions, s'est vu accorder par ses pairs un prix récompensant la qualité du service à la clientèle. Portrait d'une entreprise en pleine expansion.

■ Page 25.

Citation de la semaine

« C'est un peu comme monter sur la scène de la salle du Centenaire et jouer de la musique à bouche. »

Pour la première fois, des oeuvres de Réal Berard sont en montre «de l'autre côté de la rivière», au Piano Nobile de la salle du Centenaire.

■ Page 13.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Pascal Dubé

Victuailles et retrouvailles

L'automne est la saison des soupers communautaires, qui permettent aux voisinages de renouer après les vacances d'été. À Saint-Léon, dimanche dernier, 978 convives ont assisté à un autre de ces soupers mémorables.

Les parents parlent cru

La proposition adoptée par le Comité régional urbain le 18 septembre continue de susciter des réactions de parents mécontents.

■ Page 3.

Retour vers le futur!

N'oubliez pas de régler vos montres et horloges en fin de semaine, alors que nous retournons à l'heure centrale normale. À très exactement 3 heures du matin, il faudra reculer d'une heure...

Lune d'automne

Avec Une Lune d'eau salée, le Cercle Molière vous convie à une histoire d'amour sur fond de début de siècle, dans une Terre-Neuve de l'après-guerre. L'amour des jeunes sera-t-il le plus fort?

■ Page 11.

Participez et gagnez!

Ne manquez pas nos tirages!

■ Pages 12 et 15.

Beau temps pour les... bernaches! C'est en tout cas ce qu'ont pu constater les nombreuses familles francophones qui se sont rendues au Marais Oak Hammock samedi dernier pour participer à l'activité annuelle Le Marais en français. ■ Page 14.



photo: Daniel Bahuaud

FESTIVAL DU VOYAGEUR

À l'écoute des professeurs

Le programme scolaire du Festival cherche à éduquer les jeunes tout en les divertissant.

Daniel BAHUAUD

Les organisateurs du Festival du Voyageur de l'an 2000 veulent être plus à l'écoute des professeurs. Pour ce faire, ils ont consulté les programmes d'études du ministère de l'Éducation, ont ajouté dix nouvelles activités à leur programme scolaire, et offrent plus d'activités gratuites.

« Depuis plusieurs années déjà, nos activités scolaires ont une plus grande résonance historique et éducative, souligne la coordonnatrice du programme scolaire et des activités au Parc du Voyageur, Cathia Riopel. Nous voulons faire en sorte qu'une sortie au Festival soit une journée aussi éducative que divertissante. Voilà pourquoi cette année, notre programme scolaire suit les résultats d'apprentissage des programmes d'études du ministère de l'Éducation et de formation professionnelle, et ce de la maternelle jusqu'au secondaire 4. Nous indiquons clairement quelles matières sont ciblées par chaque activité proposée. Certaines activités misent plus sur l'histoire et les sciences humaines, d'autres touchent plus les sciences de la nature, la géographie, la musique et le français. Ainsi, un professeur peut mieux choisir les activités que nous lui proposons et les imbriquer davantage à son cours. »

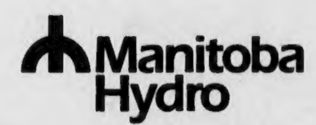
En plus, une dizaine d'activités nouvelles permettront aux jeunes d'approfondir leurs connaissances du passé. Il y aura un jeu de troc pour les tout-petits et de la broderie de perles pour les jeunes de la 4e à la 6e. Les enfants pourront aussi fabriquer une parure de cérémonie autochtone. Même le shinny, un jeu d'équipe pour les élèves de la 7e au secondaire 4, a une composante historique ; c'était pratiqué autrefois par les Cris des plaines et c'est l'ancêtre du hockey.

« Dans le cas d'activités moins nouvelles, on a ajusté notre tir, explique Cathia Riopel. Au programme préscolaire, par exemple, on s'est aperçu que bien des jeunes éprouvaient des difficultés avec les activités proposées. Cette année, il y aura moins de découpage. »

En plus, le Festival proposera plus d'activités gratuites. « Plusieurs professeurs nous ont demandé s'il y avait moyen de mieux occuper les jeunes sur l'heure du midi, note Cathia Riopel. Notre solution a été d'ajouter plus d'activités gratuites. Nous aurons deux glissades très amusantes, ainsi qu'un terrain de jeux avec un labyrinthe et des igloos à visiter. Et pour la première fois, le coin des enfants sera gratuit. Les plus petits pourront donc faire du bricolage, se maquiller et manger de la galette métisse sans payer davantage. Le coin des enfants comprendra aussi le jeu du pemmican. Il s'agit d'un énorme jeu ressemblant aux serpents et échelles, mais ce sont les enfants qui serviront de pions. »

Les réservations seront acceptées à partir du 24 septembre. Un rabais de 5 % est offert aux écoles ayant réservé avant le 15 novembre. En plus, le Festival du Voyageur remboursera 0,75 $ par étudiant aux écoles situées à l'extérieur des limites du périmètre de Winnipeg afin d'alléger les frais d'autobus. Renseignements : 237-7693 (Maxine Robert, agente des réservations).





La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

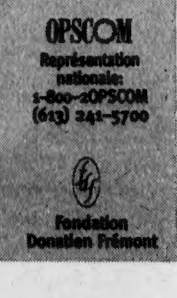
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



DSFM

Les élus reçoivent un message clair

La Division scolaire franco-manitobaine serait-elle sur le point d'éclater ? Plusieurs parents s'inquiètent d'une proposition faite par le Comité régional urbain adoptée le 18 septembre.

Pascal DUBÉ

La vingtaine de parents qui se sont déplacés à la rencontre organisée par le Comité régional urbain (CRU) pour discuter du sous-financement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) avaient un message clair à transmettre aux élus de l'urbain : ce n'est pas à vous de faire la recherche d'informations pour savoir quelles sont les démarches à entreprendre pour créer une nouvelle division scolaire urbaine ou encore pour permettre à une école de se joindre à sa division scolaire cédante.

C'est le message qu'a lancé Louise Saint-Vincent-Cooney, un parent inquiet de l'école Taché, et qui reflétait l'état d'esprit de la majorité des parents présents à la rencontre. « Les représentants sont élus pour administrer et développer la DSFM, affirme-t-elle. Ceux et celles qui travaillent pour séparer des écoles sont en conflit d'intérêt et devraient démissionner. Qu'ils aillent rejoindre les parents mécontents et qu'ils s'organisent à l'extérieur de la DSFM pour aller chercher les informations qu'ils recherchent. »

Le représentant de l'école Lacerte, Aimé Gautron, et la représentante de l'école Lavallée, Carmelle Boily-Le Dorze, se sont défendus en affirmant qu'ils voulaient simplement répondre à des questions que leur ont posé des parents. Le commissaire et représentant de l'école Lavallée, Maurice Auger, a cependant admis que l'adoption d'une telle résolution était un faux pas commis par le CRU et que cette proposition aurait dû être discutée par leses comités de parents avant d'être présentée au niveau régional.

Les échanges de points de vue se sont poursuivis pendant près de deux heures dans une atmosphère tantôt calme, tantôt tendue et en l'absence du commissaire Marc Boily et du représentant du Collège Louis-Riel, René Perrault, qui ont tous deux choisi de quitter la réunion après la présentation des représentants de la DSFM sur le sous-financement.

Le commissaire Roland Saurette a qualifié de sournoise l'adoption de la résolution à la fin de la réunion. « Je trouve ça inquiétant que l'on adopte une résolution d'une telle envergure à la fin d'une réunion, en l'absence de deux représentants (Mona Dupuis et lui-même) et sans que cette proposition ait été inscrite à l'ordre du jour. C'est d'autant plus inquiétant quand on sait que Maurice Auger a parlé ouvertement, dans des réunions précédentes, de la possibilité de créer une division scolaire urbaine ou encore de l'embauche d'un directeur général adjoint responsable des dossiers de l'urbain. Ce n'est pas une proposition simple et innocente comme on s'efforce de nous le faire croire. »

Le président du comité de parent de l'école Lavallée, Pierre Beaulieu, a pour sa part confirmé son intention de traiter de cette question lors de la prochaine rencontre de son comité. « Je n'ai pas d'autre choix que de parler de ce dossier car la question m'a clairement été posée par des parents dans l'autobus qui nous ramenait de l'école de Saint-Claude le 30 juin, déclare-t-il. Je dois répondre à ces parents qui se posent des questions. »

Le président du CRU, Robert Godin, a quant à lui donné l'assurance aux parents présents que la lettre destinée au ministère de l'Éducation, et qui vise à savoir comment faire pour qu'une école quitte la DSFM pour se joindre à sa division scolaire cédante, ne serait pas envoyée avant la prochaine réunion publique du CRU le 21 octobre. Tous les parents sont d'ailleurs invités à cette rencontre qui se tiendra à l'école Précieux-Sang à compter de 19 h 30.

Lire également en page 5 le reportage portant sur le sous-financement de la DSFM.

photo: Pascal Dubé

Le président du CRU, Robert Godin, a donné l'assurance aux parents que la lettre destinée au ministère de l'Éducation ne serait pas envoyée avant la prochaine réunion publique du CRU le 21 octobre.

PARENTS DE PRÉCIEUX-SANG

On demande la démission de deux commissaires

Sylviane LANTHIER

Réunis en assemblée annuelle le 28 septembre, les parents de l'école Précieux-Sang ont désavoué le geste posé par les représentants du Comité régional urbain (CRU) lors de leur dernière rencontre tenue le 18 septembre et demandent la démission des commissaires qui se sont prononcés en faveur de la proposition 123.99.

Les parents ont entendu les explications et les commentaires du président sortant du comité scolaire, Philippe Lessard, et du représentant régional et commissaire, Roland Saurette, à qui ils ont manifesté leur appui par des applaudissements.

Ils ont aussi manifesté leur inquiétude face à la proposition 123.99 adoptée par le CRU, et qui se lit comme suit : " Que le comité régional urbain envoie une lettre au ministre de l'Éducation demandant des renseignements par rapport aux options d'adhésion de certaines écoles de l'urbain aux divisions cédantes ".

Les quelque 40 parents présents à la rencontre ont appuyé à l'unanimité trois propositions issues de leur comité scolaire : la première demande au président du CRU de convoquer une réunion extraordinaire dans les cinq jours suivant la réception de cette demande, et ce dans le but de discuter de la proposition 123.99. Les parents de Précieux-Sang demandent au CRU de retirer cette proposition; et ils demandent enfin que le CRU n'aborde jamais, en réunion, sous la forme de discussions ou de propositions, la cessation d'écoles ou le départ d'une école vers une division cédante.

photo: Sylviane Lanthier

Des parents ont demandé la démission des deux commissaires de l'urbain qui ont voté pour la proposition 123.99.

" Les commissaires prêtent serment à la DSFM, et ce serment indique qu'ils doivent être loyaux envers la division scolaire. Tu ne peux pas travailler comme commissaire à démanteler la division scolaire quand tu devrais travailler pour le bien de l'ensemble des 22 écoles ", a lancé le commissaire Roland Saurette, ce qui lui a valu les applaudissements de la salle.

Les parents ont également adopté à 21 voix contre une (le nombre d'abstentions n'a pas été enregistré), une proposition venue de la salle et demandant " que les représentants régionaux urbains qui sont également commissaires, et qui ont proposé, appuyé ou voté en faveur de la proposition 123.99, démissionnent de leur poste de commissaire ".

Cette dernière proposition a suscité un débat dans la salle, les parents craignant qu'elle crée davantage de divisions entre les parents des différentes écoles de l'urbain, ce qui n'est pas leur intention. " Si un autre comité scolaire passait une résolution semblable à propos de Roland, par exemple, a indiqué Philippe Lessard, je suis certain qu'à Précieux-Sang, on ne serait pas content. "

D'autres intervenants ont fait remarquer que " les commissaires ont le pouvoir et le devoir de voir au bon fonctionnement de la DSFM, et que le geste posé va à l'encontre du bien-être de la DSFM et du bien-être de tous les parents ".

" Il ne faut pas se faire d'illusion, a lancé un parent, ce n'est pas parce qu'on adopte une telle proposition que Marc Boily et Maurice Auger vont démissionner. Mais il est important qu'on leur signale le mécontentement des parents de Précieux-Sang. "

L'auteure de la proposition, Martine Bordeleau, a aussi indiqué que " les gens de la communauté qui se sentent concernés ne sont pas que des parents. Les gens savent qu'il y a des comportements abusifs de commissaires à la DSFM. Ces choses-là ne figurent pas dans les procès-verbaux des réunions, mais ça ne s'arrangera pas si on ne fait rien. Je pense que c'est le temps de se lever, d'arrêter de chialer, de parler fort et de faire entendre notre mécontentement. Le problème, on le connaît, tout le monde en parle et il faut le régler. "

Éditorial

Les parents doivent agir

De plus en plus de voix s'élèvent dans la communauté pour protester contre les manoeuvres répétées de quelques " élus " qui ne cessent de mettre en danger la DSFM. Partout on s'inquiète et on s'insurge. Mais la communauté reste d'une certaine façon sur son quant-à-soi, obligée à une certaine prudence parce que c'est d'abord aux parents de réagir, puisque ce sont eux qui ont en main le destin de ce qu'on appelle la gestion scolaire.

La communauté attend donc que les parents de l'urbain fassent entendre leur voix et prennent position sur des questions fondamentales :

Croient-ils vraiment qu'une division scolaire urbaine soit nécessaire? Croient-ils vraiment que la situation des écoles, la qualité de l'enseignement, les services rendus aux enfants, la mission communautaire et d'épanouissement culturel de la DSFM, que tout cela irait mieux si l'urbain et le rural devenaient deux entités indépendantes? Croient-ils que la naissance de la DSFM a entraîné pour eux des pertes si grandes (et que dire des compressions subies par les écoles des divisions cédantes?) et que la DSFM n'a entraîné aucun bénéfice?

par Sylviane LANTHIER

Croient-ils vraiment que la source des problèmes rencontrés par les écoles vient du fait que la DSFM doit partager ses ressources parmi des écoles urbaines et rurales?

Croient-ils vraiment que sous l'autorité des divisions scolaires cédantes, le ciel serait plus rose? (En tout cas, les étudiants de Louis-Riel n'auraient droit à aucun service de transport scolaire puisque les seuls étudiants en ville à obtenir un tel service sont justement ceux de la DSFM!)

Ou les parents croient-ils que la DSFM, en réunissant dans un seul corps l'ensemble des effectifs scolaires francophones (élèves et enseignants), pourrait nous permettre de créer une force capable de nous porter vers le 2e millénaire? Briser notre isolement, créer des liens, renforcer notre culture, répondre à des besoins pédagogiques précis, transmettre un sens de la communauté à nos enfants, qu'ils soient de Saint-Lazare ou de Saint-Vital : les parents de l'urbain croient-ils vraiment que ce soient là des objectifs vides de sens?

Ce dont il faut se rappeler, c'est que, au moment de sa création, la DSFM a hérité d'écoles aux habitudes, aux budgets, aux traditions, aux besoins et aux aspirations diversifiées, et ce n'est pas en adoptant un discours qui crée des antagonistes entre les différentes écoles, entre les différentes régions, et surtout entre les parents, qu'on bâtira une division scolaire capable de fonctionner comme une seule entité.

Depuis les tout débuts de la DSFM, des élus de l'urbain ne cachent cependant pas vouloir une " régionalisation " des pouvoirs et des budgets de l'urbain, ce qui leur permettrait d'obtenir une quasi-division indépendante. D'ailleurs, une autre résolution adoptée lors de la fameuse réunion du CRU le 18 septembre, est tout aussi révélatrice des véritables intentions de ces élus. Cette résolution se lit comme suit : Qu'un des deux postes de directeur général adjoint soit converti en poste de directeur général adjoint de la région urbaine. (Proposition 124.99, proposée par Maurice Auger et appuyée par Carmelle Boily-LeDorze).

Depuis six ans, la communauté, passivement et patiemment, laisse des élus de la DSFM exprimer des opinions, mener des projets, dépenser de l'argent et entreprendre des études qui n'ont qu'un seul but : convaincre les parents de l'urbain qu'il leur faut une division indépendante. Ils ont demandé au secrétaire-trésorier de la DSFM d'entreprendre une étude comparative des chiffres. Quand cette étude a démontré que depuis leur adhésion à la DSFM, *les écoles urbaines n'avaient rien perdu si on les comparait aux écoles des divisions cédantes*, on aurait pu croire que le débat allait être clos. Eh non. Si les données de la DSFM ne confirmaient pas leurs dires, c'étaient qu'elles n'étaient pas bonnes...

En fait, la DSFM, et le CRU surtout, ont deux problèmes :

Le premier, c'est l'existence d'une structure (le comité régional) et d'un mode électoral (celui par lequel les représentants nomment entre eux les commissaires) qui ne sont ni très efficaces, ni très utiles, ni très représentatifs. Le comité régional urbain a davantage démontré son habileté à diviser les écoles urbaines entre elles, que ses capacités de rassembleur et de leadership. L'existence même de cette structure régionale, intermédiaire entre les comités scolaires et les commissaires, mérite d'être remise en cause... et mise au rancart.

Le deuxième, c'est que des élus de l'urbain - au mépris des règles les plus élémentaires d'éthique et de loyauté envers l'organisme où ils siègent et envers les parents qu'ils sont censés servir - occupent l'essentiel de leurs énergies à poursuivre des buts et des idées qui sont les leurs, mais qui ne sont pas ceux des parents (comme ces derniers l'ont exprimé l'an dernier). La DSFM a donc en son sein des éléments qui travaillent sans relâche contre cette organisation, au point de l'affaiblir, diviser ses membres entre eux, paralyser le processus décisionnel, diminuer considérablement la capacité d'action de son administration et de nuire à sa capacité de grandir, s'épanouir et mieux servir les élèves.

Ces gens-là, il faut le dire, ont droit à leur opinion, et peuvent chercher à faire partager leurs convictions... *mais pas en tant qu'élus de la DSFM.*

Combien de temps encore tolérera-t-on cette situation? Avec les défis énormes que la gestion scolaire pose, les francophones omt-ils besoin d'éléments qui ne cherchent qu'à les diviser, et qui sont en train de paralyser, non seulement la DSFM, mais les parents et la communauté?

Car il faut bien s'en rendre compte : malgré un consensus assez large qui se dessine autour de cette question, personne ne bouge. La communauté attend les parents... les parents, comme on l'a vu à Précieux-Sang mardi soir, ont à la fois le désir d'envoyer un message clair à leurs élus, et la crainte de s'aliéner les parents des autres écoles, ce qui créerait entre eux des divisions encore plus grandes.

Mais il est temps que tout ça cesse. Il est temps que les parents cessent d'être pris en otage par des élus qui les manipulent plus qu'ils ne les informent, et qui poursuivent des buts personnels avec plus de vigueur qu'ils défendent les intérêts de l'ensemble des écoles de la Division scolaire. Il est temps que des parents qui partagent les mêmes désirs et les mêmes rêves mettent l'accent sur ce qui les unit et ce qui fait leur force. Il est temps que les parents des différentes écoles se parlent, apprennent à se connaître, échangent entre eux, et ce en-dehors de la structure désormais sclérosée du Comité régional urbain.

J'en appelle aux parents, de l'urbain comme du rural, qui ont la capacité et le devoir de s'exprimer. J'en appelle aux leaders de la communauté qui ont le droit et le devoir de soutenir la gestion scolaire. J'en appelle à la Fédération provinciale des comités de parents, à la Société franco-manitobaine, et à tout organisme qui voudrait s'unir à cette démarche, pour que soit organisée, en-dehors des structures officielles de la DSFM, une rencontre de tous les parents qui leur permettraient d'échanger, de se parler, de se renseigner; et, il faut l'espérer, de réaffirmer les raisons pour lesquelles ils ont adhéré à la DSFM il y a six ans.

Devant une poignée de personnes qui agissent comme des usurpateurs de pouvoir, nous ne sommes pas obligés de rester silencieux, de nous sentir démunis et de nous comporter en victime apeurée.



À VOUS la parole

Lettre ouverte aux parents de la région urbaine

J'aimerais partager avec vous mes pensées sur la proposition adoptée par le Comité régional urbain concernant une lettre au ministre de l'Éducation demandant des renseignements sur comment une école devrait procéder pour retourner à sa division cédante. Mais avant, je veux, pour que vous puissiez mieux comprendre d'où vient mon point de vue, brièvement vous raconter une histoire. C'est une histoire que plusieurs Franco-Manitobains connaissent.

Mes parents ont vécu au Manitoba toute leur vie et c'est grâce à eux que j'ai appris et vécu l'histoire franco-manitobaine. Quand mes parents étaient jeunes, les francophones n'avaient pas le droit d'enseigner le français dans les écoles et devaient cacher leurs livres français des inspecteurs d'écoles.

Mon père, Lucien St-Vincent, est devenu enseignant et a œuvré toute sa vie dans le domaine de l'éducation française au Manitoba. Il était directeur-adjoint de l'école Précieux-Sang et s'est joint à la lutte des parents et des enseignants quand la division scolaire de Norwood a refusé de supporter le programme français dans l'école même si la grande majorité des parents le voulaient. Il a vu la lutte des parents de l'école Taché quand la division de Saint-Boniface décida de fermer leur école et ils ont dû enseigner à leurs enfants à la maison. On vivait à Saint-Norbert lorsque la division Seine refusa de faire demande pour une école française et que les parents, pour protester contre cette décision, ont retiré leurs enfants de l'école anglaise.

À travers désappointements et victoires mes parents étaient-là, unis avec la communauté francophone par une vision commune : l'éducation française de leurs enfants. On était là quand la décision Mahé a affirmé le droit constitutionnel de la minorité francophone d'avoir la gestion de ses écoles. Mon père assista à toutes les réunions consultatives de la communauté francophone et anima plusieurs ateliers, tous dans le but d'établir notre division scolaire à nous, la communauté francophone. Mon père a travaillé à établir les politiques et procédures pour la DSFM mais n'a pas pu terminer ce travail. Il est décédé quelques mois plus tard. Mais il a vu la naissance de la Division scolaire franco-manitobaine et c'était un triomphe... pour toute la communauté! J'ai eu le privilège de voir les bénéfices qu'offre la DSFM à mes enfants; les programmes culturels qui enrichissent la vie française, les rassemblements provinciaux avec d'autres élèves francophones. J'ai vu quels avantages il y avait à pouvoir présenter les demandes et expliquer les besoins de mon école à des commissaires qui ont vécu les expériences d'une communauté minoritaire et qui comprennent l'importance de l'école dans la communauté, le rôle de l'école communautaire et l'importance du transport scolaire pour les élèves du secondaire (car il ne faut pas oublier que juste avant la création de la DSFM, la division scolaire de Saint-Boniface terminait complètement le transport scolaire pour les élèves de Louis-Riel).

Mes parents ont œuvré toute leur vie pour pouvoir nous offrir ce cadeau précieux qu'est la DSFM. Cette proposition qu'ont supportée six représentants du comité régional urbain déshonore tous les Franco-Manitobains et leur histoire.

Je fais appel aux parents de la région urbaine. Venez en grand nombre à la prochaine réunion du CRU le 21 octobre. Faites valoir vos opinions, venez défendre l'héritage que nous ont laissés nos parents. Il est temps de travailler **ensemble** pour l'avenir de nos enfants.

Louise Cooney
Parent de la région urbaine
Le 28 septembre 1999

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La LIBERTÉ

DSFM

Le déficit chiffre par chiffre

Pour éliminer son déficit, la Division scolaire franco-manitobaine doit soit augmenter ses recettes, soit réduire les services offerts. Le problème, c'est que la DSFM ne peut faire ni l'un, ni l'autre.

Pascal DUBÉ

Pour ses administrateurs, le sous-financement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) s'explique principalement par deux facteurs: la DSFM ne contrôle aucun aspect de ses revenus et a des responsabilités constitutionnelles que d'autres divisions scolaires n'ont pas. C'est ce qu'ils sont venus expliquer à une vingtaine de parents réunis à l'école Précieux-Sang le 22 septembre.

La DSFM reçoit son financement de trois sources principales: la Province a versé 19,6 millions $ à la DSFM en 1998-1999, soit 66 % du budget total de 30 millions $. Les taxes scolaires se sont élevées à 8,3 millions $, soit l'équivalent de 27 % du budget. Le gouvernement fédéral a contribué pour 6,2 % du budget, ou 1,79 million $.

« La Province finance la DSFM à partir des formules qui s'appliquent à toutes les autres divisions scolaires, explique la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis. Mais la DSFM est la seule à ne pas pouvoir prélever de taxes pour équilibrer son budget. Le problème, ce que les autres divisions scolaires établissent leur taux de taxation en fonction de leurs propres besoins pour équilibrer leur budget. Cela n'a rien à voir avec les services que la DSFM offre et les besoins que nous avons. »

Le commissaire de la région urbaine, Maurice Auger, souligne un autre exemple où les formules appliquées actuellement par la Province ne répondent pas aux besoins de la DSFM. « La Commission de finance des écoles publiques accepte un projet de construction d'une nouvelle école seulement si le nombre d'élèves le justifie, dit-il. Nous, à la DSFM, on aimerait avoir de plus grandes écoles pour s'en servir comme outil de recrutement. Mais on ne peut pas le faire présentement parce qu'on n'a pas de place pour les nouveaux élèves. »

La DSFM ne peut pas non plus réduire ses dépenses, étant tenue d'offrir un certain nombre de programmes. « De par notre mandat et de par la loi provinciale qui a créé la DSFM, nous avons des responsabilités légales qui n'incombent pas aux autres divisions scolaires», rappelle Yolande Dupuis.

Voici quelques exemples de sous-financement:

- Pour le programme de Phase d'accueil, la Province donne à la DSFM 900 $ par élève pour un maximum de 500 élèves. Le programme compte cependant 640 élèves cette année et il en coûtera environ 1 300 $ par jeune. Il en découle donc un déficit de près de 400 000 $.

- La Province accorde un montant de 190 000 $ à la DSFM pour l'aider à défrayer les coûts supplémentaire reliés à sa structure de gestion. Mais les 22 comités scolaires, 34 représentants régionaux, dont 11 sont commissaires, coûte plus de 530 000 $ à la DSFM, soit presque 350 000 $ de plus.

- Du côté du transport scolaire, la Province acorde un octroi supplémentaire de 1 435 000 $ à la DSFM. Mais les coûts réels reliés au transport scolaire sont de 2 168 000 $. Le manque à gagner est de 733 000 $.

Au cours des cinq premières années de son histoire, la DSFM a réussi à équilibrer son budget en comptant sur les sommes provenant de l'entente Canada-Manitoba sur la gestion scolaire, qui lui a accordé un financement supplémentaire de 15 millions $ répartis sur cinq ans. Mais cette entente a pris fin le 31 mars 1999. Les discussions entourant le renouvellement de cette année sont toujours en cours.

« Nous savons que l'entente sera bonifiée, déclare Yolande Dupuis, mais nous ne savons toujours pas de combien. De plus, le Nouveau parti-démocrate nous a promis qu'il nous laisserait assister aux négociations entre la Province et le fédéral, ce que nous refusait le gouvernement conservateur. On va être bien placé pour faire entendre nos doléances au gouvernement fédéral. »



photo: Pascal Dubé

Léo Robert et Yolande Dupuis ont expliqué d'où vient le budget déficitaire de la DSFM à la réunion publique du 22 septembre.

« Mais les sommes versées par le fédéral ne sont pas supposées servir à l'administration quotidienne de la DSFM, rappelle le commissaire Roland Saurette. Cet argent devrait servir pour des projets spéciaux comme le développement des volets communautaires de nos écoles. L'éducation est de compétence provinciale et c'est à la Province de financer adéquatement la DSFM. »

La DSFM prépare trois autres rencontres d'informations sur le sous-financement, soit le 5 octobre à 19 h 30 à l'école communautaire de Saint-Georges, le 18 octobre à 19 h 30 à l'école de Saint-Jean-Baptiste et le 21 octobre à 19 h 30 à l'école Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys.

LANGUES OFFICIELLES

Les obligations d'Air Canada

Yves Lusignan (APF)

La fusion éventuelle d'Air Canada et Canadian inquiète les juristes d'expression française du pays ainsi que la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Les organismes francophones rappellent au gouvernement fédéral ses obligations en matière de protection des droits linguistiques.

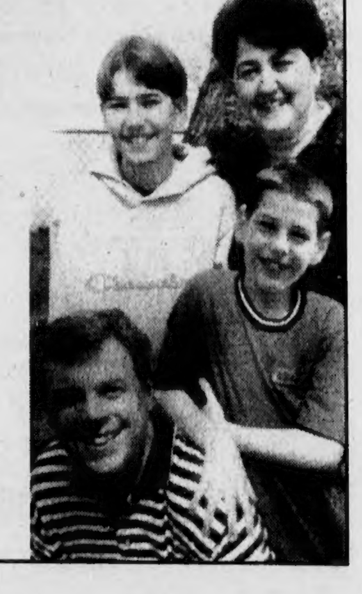
La loi fédérale qui a permis la privatisation d'Air Canada contient en effet une clause qui précise que la compagnie aérienne doit respecter toutes les obligations linguistiques de la Loi sur les langues officielles.

Le président de la Fédération des juristes, Basile Chiasson, note que les sociétés affiliées à Air Canada, comme Air Nova et Air BC, estiment toujours ne pas avoir les mêmes obligations qu'Air Canada.

« Dans la mesure où nous avons encore des difficultés à obtenir des services en français avec les sociétés affiliées à Air Canada, comment peut-on s'imaginer que nous aurons de meilleurs résultats avec la création d'une nouvelle compagnie? », s'interroge Me Chiasson.

La Fédération des juristes presse donc le Comité mixte sur les langues officielles de déterminer comment un changement de statut d' Air Canada peut se faire dans le respect de ses obligations linguistiques.





ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Un peu de pratique pour les traducteurs

Quand vient le temps de dénicher un emploi, les diplômés en traduction n'ont pas la tâche facile, en raison de leur peu d'expérience. Le bureau fédéral de la traduction semble avoir trouver la solution au problème.

Sandra POIRIER

Dans le cadre de la Journée mondiale de la traduction, le 30 septembre, le Collège universitaire Saint-Boniface (CUSB) et le bureau fédéral de la traduction à Winnipeg ont signé une entente pour un programme de stages en partenariat. « Par ce programme, nous allons accueillir au bureau fédéral de traduction deux stagiaires pendant la durée d'un semestre, soit un total de quatre stagiaires par année, indique le directeur général du bureau, Ronald Bourque. Au lieu de cours théoriques, ce programme expose les étudiants au milieu de travail, à la réalité du domaine de la traduction. Nous considérerons ces étudiants comme nos employés. »

Étant donné que les bureaux de traduction sont considérés comme des entreprises de services, ils enregistrent leurs revenus en vendant les productions de leurs traducteurs. Les traducteurs embauchés doivent donc être productifs. « Un des problèmes rencontrés dans les divers bureaux de traduction et ce, partout au pays, est que les étudiants qui terminent les programmes universitaires en traduction ont une bonne connaissance théorique mais aucune expérience pratique, poursuit Ronald Bourque. Alors, ils ne produisent pas assez de revenus. Ils coûtent plus cher que ce qu'ils rapportent ! »

Offert aux étudiants en quatrième année du programme de traduction du CUSB, ce programme de stages en partenariat vient remplacer le cours de laboratoire de traduction qui leur était offert. Bien que ce stage soit facultatif, trois crédits sont attribués à tout étudiant qui le réussit.

Les étudiants qui désirent participer à ce programme de stages en partenariat doivent toutefois satisfaire à quelques exigences. Ils doivent, entre autres, avoir obtenu 12 crédits de traduction en français et une moyenne d'au moins 70 % dans ces mêmes cours. De plus, ils doivent posséder une bonne connaissance des logiciels de traitement de texte et des communications électroniques.

« Si l'étudiant fait un bon travail, le bureau fédéral de la traduction pourrait aussi lui offrir un emploi d'été », souligne Ronald Bourque.

Saint Jérôme, patron des traducteurs

Le 30 septembre Journée mondiale de la traduction, est soulignée par un thème différent chaque année. En 1999, les traducteurs, interprètes et terminologues se pencheront sur l'évolution de la traduction au cours du dernier millénaire avec le thème : Traduction-transition.

Mais pourquoi souligne-t-on le travail des traducteurs le 30 septembre ? Tout simplement parce que ce jour-là est aussi la Saint-Jérôme.

Si Saint Jérôme n'était conté...

Saint Jérôme serait le premier traducteur à avoir proposé une théorie de la traduction. La traduction était pour lui plus que de la traduction au mot à mot ; elle était de la traduction d'idée par des idées, c'est-à-dire la traduction d'un message exprimé dans une langue par un message analogue dans une autre langue, sans se préoccuper des mots utilisés.

Les experts ne s'entendent pas sur la date de sa naissance et de sa mort, mais Saint Jérôme, de son vrai nom Eusèbe Jérôme Sophrone, serait né entre 341 et 347 à Stridon, en Dalmatie, aujourd'hui la Croatie. Avant de se consacrer entièrement à la traduction, Saint Jérôme aurait été étudiant, voyageur, ermite, moine, prêtre, directeur de monastère, secrétaire du pape, etc. On prétend qu'il a été brûlé au bûcher en 419 ou 420... pour une erreur de traduction.

Son œuvre principale est la version latine de la Bible, la Vulgate, qu'il aurait traduite à partir de la version originale en hébreu.

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



1 OCTOBRE 1999

Assemblée annuelle et Soirée gala des Prix Riel 1999

La Société franco-manitobaine (SFM) vous invite à son assemblée générale annuelle le samedi 23 octobre 1999, dès 9 h, en la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

Les sujets proposés à l'ordre du jour porteront sur les activités et les projets de la SFM pour 1999 – 2000, le renouvellement de l'Entente Canada-communauté et sur l'avenir du Réseau communautaire. En plus, nous procéderons à l'adoption des rapports d'activités et des rapports financiers et à l'élection du nouveau conseil d'administration de la SFM.

Après l'assemblée, joignez-vous à nous pour la Soirée gala des Prix Riel. Ce spectacle de variété sous le thème " ***Nous autres, nous autres*** " est un spectacle de style cabaret «Music Hall». Une dizaine d'artistes franco-manitobains monteront sur scène, accompagnés en musique par le Big Band du Collège Louis-Riel. *La soirée gala de cette année est une idée originale des Communications Jean Fontaine.* Venez vous amuser, danser et découvrir les récipiendaires du Prix Riel 1999 !

Pour plus de renseignements concernant l'assemblée générale annuelle ou afin de vous procurer des billets pour la Soirée gala des Prix Riel, communiquez avec la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg

La Société franco-manitobaine (SFM) s'est présentée le 23 septembre dernier devant la Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg afin de présenter un mémoire sur les nouvelles cartes électorales proposées par la commission.

Dans cette présentation la SFM a exprimé sa préférence envers la carte qui répond le mieux aux besoins des citoyens et citoyennes des quartiers francophones de Winnipeg (Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert). Afin de prendre une décision judicieuse, la SFM a privilégié les critères suivants :

- Lequel des trois modèles permet de donner aux francophones le plus grand poids électoral ?
- Lequel des trois modèles permet de favoriser le plus possible la prestation des services bilingues, tels que stipulés dans la partie III de la *Loi sur la ville de Winnipeg* ?

La SFM tient à exprimer sa gratitude à la Commission pour avoir expressément tenu compte des " intérêts des francophones de Winnipeg sur le plan linguistique " dans l'élaboration de ses projets de carte électorale.

Postes à combler par le biais du CRC...

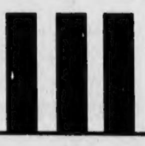
Le Centre de ressources communautaire (CRC) est à la recherche de personnes bilingues (français et anglais) qui pourraient combler divers postes dans différentes entreprises à Winnipeg et les environs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec madame Joëlle Boisvert au Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

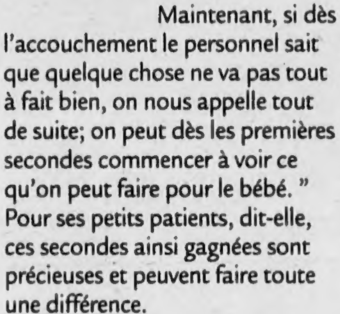


Publi-reportage

Hôpital général Saint-Boniface
Un monde à découvrir

*Partez à la découverte du personnel efficace et dévoué qui, à chaque heure du jour, permet à l'Hôpital général Saint-Boniface d'offrir les meilleurs soins de santé possibles. L'Hôpital, c'est d'abord ses ressources humaines, infirmières, préposés, médecins, personnel de soutien et administratif, grâce à qui nous sauvons des vies et soignons des gens. Une fois par mois dans les pages de **La Liberté**, nous vous proposons une rencontre avec des membres de notre personnel.*

Qui, au moins une fois dans sa vie, ne s'est pas arrêté à la pouponnière d'un hôpital pour contempler, émerveillé, les frimousses de ces nouveau-nés paisiblement endormis? Yvonne Pelletier a un tableau semblable devant les yeux presque chaque jour, depuis bientôt 30 ans. En effet, Yvonne Pelletier est une infirmière spécialisée dans les soins intensifs aux bébés.


Yvonne Pelletier.

Yvonne Pelletier est infirmière depuis 1970. Elle a toujours travaillé à l'Hôpital général Saint-Boniface, et toujours aux soins intensifs de la pouponnière. La semaine dernière, elle visitait son nouveau lieu de travail : une pouponnière entièrement réaménagée, dotée d'équipement médical neuf et à la fine pointe de la technologie, capable d'accueillir plus de bébés et surtout, capable d'offrir aux parents un environnement plus intime pour prendre soin des enfants.

La pouponnière compte ainsi 30 berceaux et quatre lits d'observation, ainsi que deux lits d'isolement pour les enfants qui auraient des maladies infectieuses. Commencés en janvier, les travaux de rénovation ont coûté environ 1,2 million $. Leur principal avantage, selon Yvonne Pelletier, est de réunir en un seul endroit les soins intensifs et les soins intermédiaires. " Auparavant, ces deux unités étaient séparées. Les réunir permettra d'améliorer le suivi et la continuité des soins. Et ce sera beaucoup plus facile pour les parents. "

La majorité des bébés dont Yvonne Pelletier s'occupe sont prématurés. D'autres naissent avec des handicaps. Beaucoup éprouvent des problèmes respiratoires. Les cas peuvent donc être plus ou moins graves. " Certains bébés ont tout simplement besoin d'oxygène pour quelques heures et ensuite, ils sont de retour auprès de leur mère. " Certains autres bébés ont des maladies chroniques qui demandent un niveau de soins élevés.

Comme le constate Yvonne Pelletier, cette section de la pouponnière est " un monde totalement inconnu de la plupart des gens. C'est un peu comme si ce monde n'existait pas. La plupart des bébés n'ont aucun problème à la naissance, donc les gens n'ont en général pas affaire avec nous. En plus, notre pouponnière est en retrait. On y accueille des bébés fragiles et tout le monde n'a pas le droit d'entrer là. "

Depuis 1970, Yvonne Pelletier explique que les soins aux nouveau-nés ont énormément évolué, en raison de l'amélioration des connaissances médicales, du matériel et des compétences du personnel. " Quand j'ai commencé, par exemple, on ne se rendait pas aux accouchements; ce sont eux qui nous amenaient les bébés. Maintenant, si dès l'accouchement le personnel sait que quelque chose ne va pas tout à fait bien, on nous appelle tout de suite; on peut dès les premières secondes commencer à voir ce qu'on peut faire pour le bébé. " Pour ses petits patients, dit-elle, ces secondes ainsi gagnées sont précieuses et peuvent faire toute une différence.

Infirmière spécialisée, Yvonne Pelletier suit à tous les deux ans des cours de perfectionnement professionnel qui lui permettent de mettre ses connaissances à jour. C'est là une autre grande amélioration depuis ses débuts, dit-elle, alors que " on apprenait sur le tas ". À l'époque, l'Hôpital pour enfants était aussi le seul à posséder les équipements spécialisés pour les bébés. " Durant ma première année, j'ai passé plus de temps en ambulance à transporter les bébés au Children's qu'à véritablement les soigner", se rappelle-t-elle.

Pas toujours facile au plan émotif, son métier est cependant toujours intéressant. " Quand j'ai commencé, il a vraiment fallu que je fasse des efforts, chaque jour, pour ne pas amener tout ça à la maison. C'est sûr qu'il y a des choses qui nous affectent beaucoup, surtout quand il y a une mortalité. Mais le niveau de stress n'est pas toujours le même. Parfois, on a surtout des bébés prématurés qui requièrent beaucoup de soins, mais qui ne sont pas dans un état critique. On peut les bercer, leur donner la bouteille.

" La grande satisfaction que je tire de mon travail, c'est de voir grandir ces bébés, de voir que tout ira bien et qu'ils rentreront à la maison comme un autre enfant en santé. Devant ces bébés-là, on peut se donner une tape sur l'épaule et se dire qu'on a bien fait notre travail. "

Site Lagimodière

Mille et une questions autour d'une fondation

La découverte d'une ancienne fondation sur le site Lagimodière fait le bonheur de tous, mais multiplie les questions quant à son origine.

Daniel BAHUAUD

Une fouille archéologique effectuée cet été a permis de mettre au jour les fondations d'une habitation et confirmer que le site Lagimodière à Saint-Boniface a été habité dès le début du XIXe siècle. Les archéologues n'ont cependant pas établi si l'habitation est bel et bien la maison de Jean-Baptiste Lagimodière. Reste que les résultats de la fouille ont été bien accueillis par la Société du patrimoine Lagimodière/Gaboury.

L'équipe de chercheurs-étudiants de l'Université du Manitoba, dirigée par l'archéologue Virginia Petch, a découvert les vestiges d'une habitation datant d'environ 1826.

Mais seulement un coin du plancher de l'ancien bâtiment avait été excavé à la fin des fouilles. « C'est la malchance des archéologues de trouver les ruines intéressantes à la fin de l'été, lorsque le temps nous manque et que les fonds s'épuisent, note Virginia Petch. Mais mieux vaut tard que jamais. Je suis très heureuse des découvertes que nous avons faites. Nous avons prouvé que la présence humaine sur le site remonte à loin. Par contre, les questions se sont multipliées. Entre autres, celle de la date du bâtiment. »

L'équipe a trouvé l'habitation à une profondeur de 160 centimètres. Elle a déterminé que son plancher était fait de bois taillé à la main. Des clous de fer ont également été trouvés et, bien qu'ils soient anciens, ils ne peuvent pas fournir clairement une date de construction. « Nous savons que l'édifice date d'un peu avant ou un peu après la grande inondation de 1826, souligne Virginia Petch. Nous espérons analyser cet hiver à l'Université du Manitoba des échantillons du sol et des matériaux de construction, ce qui pourrait résoudre l'énigme. Si le bâtiment a été construit avant 1826, il y a de bonnes chances qu'il s'agisse de la maison de Jean-Baptiste Lagimodière. »

Virginia Petch espère poursuivre les fouilles l'été prochain. « J'aimerais établir la grandeur de l'édifice et avoir une meilleure idée de son emplacement dans le contexte du site. Il serait bien d'avoir une meilleure idée de sa fonction. Était-ce une habitation ? Une grange ? Pour cela, il nous faudra du financement. En ce moment, nous n'avons plus de fonds, mais il y a probablement moyen d'obtenir une bourse du Fonds du Millénaire du fédéral, ou de la Ville de Winnipeg. On pourra probablement obtenir du financement ainsi que des bénévoles de l'organisme Earthwatch. »

Pour sa part, l'historien et vice-président de la Société du patrimoine Lagimodière/Gaboury, Maurice Prince, est très heureux des découvertes. « Le fait d'avoir prouvé qu'il y a eu habitation est très important, souligne-t-il. Nous pourrons maintenant refaire demande formelle auprès de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada pour faire déclarer l'endroit site historique. L'habitation humaine était un des critères pré-requis.

« De plus, nous pourrons protéger le site des développeurs urbains, poursuit-il. Selon l'entente de l'amalgamation de la Ville de Winnipeg de 1972, l'histoire prime sur les projets de la Ville. Nous pourrons donc éliminer la menace qui planait sur le site depuis assez longtemps, car la Ville a longtemps songé construire une autoroute qui passerait directement sur les lieux. »

Président de la Société du patrimoine Lagimodière/Gaboury, Claude Forest, rappelle que 2006 marquera le bicentenaire de l'arrivée de Jean-Baptiste Lagimodière. « La date est importante, dit-il. Elle marque le début des communautés francophones et métisses du Manitoba. En plus, il y a déjà 20 000 descendants des Lagimodière. Il serait donc de mise d'établir un parc commémoratif avec une présence historique quelconque, comme prévu dans le plan de développement d'Étienne Gaboury. »

On rappelle que le plan du cabinet Gaboury, Préfontaine et Perry, sollicité en juin par la Ville, comprend des terrains de soccer et un sentier jalonné de panneaux d'interprétation historique qui relieront les fondations retrouvées au parc Whittier et le Fort Gibraltar. Un quai pour les canots sur la Seine a également été prévu.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Deux endroits pour un seul centre

Sandra POIRIER

La communauté de Saint-Pierre-Jolys est déterminée à offrir le meilleur emplacement au nouveau centre de services gouvernementaux bilingues qui doit ouvrir ses portes d'ici le mois de mars.

Le Village de Saint-Pierre-Jolys a fait l'acquisition d'une propriété sur la rue Principale et en prendra possession le 1er novembre. « On avait besoin de plus d'espace, mentionne le maire Gérald Fontaine. On a aussi profité de l'annonce du gouvernement qui faisait suite au rapport Chartier, et qui indiquait que certains bureaux gouvernementaux seraient installés dans certaines municipalités bilingues. Notre déménagement n'est toutefois pas prévu avant la fin de janvier en raison des rénovations qui doivent être effectuées. »

L'annonce en question, faite le 17 mars, spécifiait que trois centres bilingues devaient voir le jour à Saint-Boniface, Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes.

Un groupe de gens d'affaires de Saint-Pierre multiplie de son côté les réunions depuis l'automne dernier afin de susciter l'intérêt de la communauté envers la construction d'un centre commercial, qui pourrait lui aussi abriter les bureaux du centre de services gouvernementaux bilingues. « Nous avons un plan A et un plan B, mentionne l'agente de développement économique, Murielle Bugera. Présentement, le plan A va assez bien. Nous en sommes à la préparation d'offres d'achat du terrain pour le centre commercial. » Le projet est évalué à 1 million $.

Le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière précise que les services qui seront offerts dans ces centres n'ont pas encore été déterminés. « Plusieurs ministères ont laissé savoir ce qu'ils veulent offrir et la manière dont ils veulent le faire, mais aucune décision n'a encore été prise, affirme Edmond LaBossière. Puis, depuis la mise en branle de la campagne électorale, le dossier a été suspendu. »

L'élection d'un nouveau gouvernement ne mettra pas ce projet en péril, étant donné que les néo-démocrates se sont engagés à respecter les recommandations du rapport Chartier. Mais la prise de décision pourrait en être retardée d'ici à ce que les nouveaux ministres soient en poste et prennent connaissance des dossiers.

Rue Principale

Par ailleurs, le projet de Rue Principale à Saint-Pierre-Jolys avance tranquillement. « Chaboillé travaille à trouver du financement pour la deuxième année du projet, indique Murielle Bugera. Il y a plus d'une douzaine de commerçants qui sont censés refaire la façade de leur entreprise. Jusqu'à présent, la pharmacie et les Assurances Lavergne ont terminé leurs rénovations tandis que le comptable Denis Fillion commence. Il semble que la boulangerie est le prochain commerce sur la liste, mais les rénovations ne débuteront pas avant le printemps. »



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

LETTRES D'INTÉRÊT
Location d'entrepôt, d'atelier d'instrumentation et de parc de stationnement, Winnipeg (Manitoba)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (l'État) invite les locateurs intéressés à lui faire parvenir des déclarations d'intérêt au sujet de la location d'un entrepôt d'environ 1 077,3 mètres carrés d'espace utilisable, d'un atelier d'instrumentation d'environ 292,7 mètres carrés d'espace utilisable, d'un bâtiment de stockage en plein air de 300,0 mètres carrés d'espace utilisable, d'un parc de stockage clôturé de 1 200,0 mètres carrés d'espace utilisable et de huit (8) places de stationnement alimentées, situés à Winnipeg (Manitoba).

Pour être prises en considération, les installations doivent être conformes aux critères énoncés ci-dessous :

a. L'emplacement doit être situé dans Winnipeg dans la zone délimitée comme suit : au sud par l'avenue Portage; au nord par l'avenue Logan à la route 90 et par une ligne droite tracée de la route 90 au boulevard Brookside; à l'est par une ligne droite tracée dans la direction franc nord/sud longeant le chemin de fer CPR La Rivière commençant/finissant à l'avenue Portage au sud et l'avenue Logan au nord; à l'ouest par le boulevard Brookside et une ligne droite tracée franc sud se terminant à l'avenue Portage.
b. L'espace doit être accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
c. Le locateur doit être prêt à exécuter, à ses frais, les travaux jugés nécessaires qui permettront de respecter les exigences et les normes fondamentales de l'État en matière d'immeuble de base.
d. Les installations doivent être situées dans un immeuble de qualité et être disponibles suffisamment à l'avance, sans frais à l'État, afin de les préparer à être occupées au plus tard le *1er avril 2000, aux termes d'un bail minimal de cinq (5) ans avec deux (2) périodes de renouvellement facultatives de 5 ans.*
e. L'entrepôt doit avoir un quai de chargement.
f. Le plafond de l'entrepôt doit être d'une hauteur libre minimale de 6,096 m (20 pi).
g. Le plancher de l'entrepôt doit avoir une force portante de 25 KN/mètre carré (500 lb/pied carré).
h. Les murs déterminant les lieux transportés à bail iront du plancher au plafond et seront fabriqués de maille sécuritaire en métal déployé de calibre 10.
i. Les caractéristiques physiques du terrain et des bâtiments, ainsi que les aires et l'environnement qui les entourent, y compris l'usage des terrains adjacent, doivent être compatibles avec l'usage des installations prévu par le locataire.
j. L'espace et les bâtiments offerts doivent respecter les normes de l'État pour des locaux loués, le Code natinal du bâtiment du Canada, les règlements du Commissaire fédéral des incendies et les exigences d'aménagement pour accès facile.
k. Le bâtiment proposé doit respecter les normes de l'an 2000 en matière de systèmes de construction, y compris entre autres, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes de sécurité et tous les autres systèmes pertinents au bon fonctionnement des bâtiments.
l. Le nettoyage de jour constitue une exigence de ce bail.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mildred Brown, conseiller à la clientèle - service des locaux, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 123, rue Main, Winnipeg (Manitoba) Téléphone : (204) 984-1732. Télécopieur : (204) 983-4444.

Toutes les offres doivent préciser :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intéressé;
b) le propriétaire de l'immeuble;
c) l'adresse municipale et une description officielle des locaux proposés;
d) la superficie disponible et la date de disponibilité.

Les agents qui écrivent au nom d'un propriétaire doivent faire confirmer leur fonction en fournissant une lettre du propriétaire des locaux proposés. Veuillez répondre par écrit en incluant tous les détails pertinents de l'espace disponible ainsi qu'un simple plan des lieux.

VEUILLEZ ENVOYER LES LETTRES DANS UNE ENVELOPPE CACHETÉE OU PAR TÉLÉCOPIEUR À L'ADRESSE SUIVANTE :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Services d'adjudication des marchés immobiliers
C.P. 1408
123, rue Main, bureau 100 (VIA Rail Station)
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

N° de télécopieur : (204) 984-4034

Afin d'être considérées, les LETTRES D'INTÉRÊT doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à 14 h, le jeudi 14 octobre 1999.

Veuillez inscrire l'information suivante sur l'enveloppe ou sur la page couverture de la télécopie :

Projet n° 647262
Location de locaux, TPSGC, Winnipeg (Manitoba)
Soumis par : ____________
Date limite : le 14 octobre 1999 à 14 h

NOTA : Ne soumettez pas un prix maintenant, il ne s'agit pas d'un appel d'offres.

Il s'agit seulement d'une enquête concernant la disponibilité d'espace à louer, et l'État ne fera pas nécessairement d'appel d'offres ou ne louera pas nécessairement les espaces indiqués. L'État se réserve le droit de faire des appels d'offres pour ce projet ou des projets semblables à n'importe lequel des donneurs à bail intéressés ou tout autre donneur à bail ou par appel d'offres public.

Canada

Encouragez nos annonceurs!

SCÈNE POLITIQUE

Des nouvelles de Ronald Duhamel

Opéré en août pour une tumeur cancéreuse au rein gauche, le député fédéral de Saint-Boniface profite de sa période de convalescence et se prépare en vue de la rentrée parlementaire le 12 octobre.

Sylviane LANTHIER

Ronald Duhamel va bien. Le député fédéral de Saint-Boniface qui a subi le 23 août une intervention chirurgicale, se remet tranquillement mais sûrement de cet épisode difficile et prévoit être présent à la Chambre des communes pour le discours du Trône le 12 octobre.

Ronald Duhamel a subi en août l'ablation du rein gauche, après que ses médecins aient découvert la présence d'une tumeur cancéreuse. " Mon spécialiste me dit que tout va bien, indique le député. Il croit que la tumeur a été enlevée en entier. " Depuis l'opération, Ronald Duhamel récupère bien. " Je me promène tous les jours. Au début, c'était une promenade quotidienne; et maintenant j'en fais trois. Et j'ai retrouvé l'appétit!"

En décembre dernier, en visite chez son médecin pour son examen annuel, Ronald Duhamel indiquait déjà qu'il se sentait fatigué. " Tout le monde me disait que je travaillais trop et que je devais ralentir. Mon médecin a décidé de me faire passer des tests et m'a dit en plus que ça ne me nuirait pas si je perdais une dizaine de livres. C'est ce que j'ai fait et j'ai commencé à perdre du poids assez rapidement. Je ne savais pas que j'avais de l'aide! Puis je me suis mis à ressentir une fatigue, mais vraiment pas le même genre que d'habitude. J'ai donc commencé à ralentir la cadence au travail, mais ça continuait. Alors en mai, j'ai passé des tests et en août, on a identifié mon cancer. " Opéré rapidement après le diagnostic, Ronald Duhamel avoue qu'il a eu peur : " Je me suis demandé si j'allais passé au travers ".

" J'ai su que c'était grave juste en voyant mon médecin fermer la porte de son bureau. Ensuite, il m'a dit qu'il n'avait pas de bonnes nouvelles pour moi et il m'a montré la radiographie de mon rein. Je pouvais voir la tumeur. Et là j'ai su que ce n'était vraiment pas beau. "


Archives La Liberté
Ronald Duhamel.

Ronald Duhamel, qui travaille facilement 80 heures par semaine, sait bien qu'il ne pourra reprendre au même rythme. " Jusqu'ici, je n'ai pas tellement travaillé. C'est sûr que les dossiers n'avancent pas vite, mais j'essaie au moins de me tenir au courant et je vais retourner au boulot en me disant qu'il me faut trouver un nouvel équilibre et descendre à environ 60 heures de travail par semaine. Mon médecin me dit que pour les gens passionnés par ce qu'ils font comme je le suis, le travail fait partie de la guérison. Mais je dois y revenir de façon graduelle.

" Tout le monde a été très gentil avec moi, remarque-t-il. Mes collègues politiciens à la Chambre, des gens que je connais à travers le pays et même outre-mer m'ont envoyé des cartes ou ont téléphoné. J'ai vraiment reçu beaucoup de messages et ç'a été bien apprécié. "

Secrétaire d'État à la Diversification économique de l'Ouest ainsi qu'à la Science, à la Recherche et au Développement, Ronald Duhamel a troqué ce second porte-feuille pour celui de la Francophonie juste avant le début du Sommet de Moncton. " J'ai été nommé le 2 août et on travaillait beaucoup sur les dossiers de la francophonie. Je devais me rendre à Moncton, quand tout à coup tombe cette nouvelle. J'ai tout de suite demandé qu'on me remplace (c'est Don Boudria qui a hérité du Sommet). Mais il faut encore faire les suivis au Sommet, et j'animerai une rencontre avec les participants au Sommet, à Paris les 1er et 2 décembre. "

Ronald Duhamel était également présent aux bureaux de campagne de Jean-Paul Boily, le candidat libéral dans Saint-Boniface, le soir des élections provinciales, le 21 septembre. Évidemment déçu des résultats obtenus par le Parti libéral, il constate que les gens " voulaient du changement et ils ont appuyé les néo-démocrates. Mais le NPD doit se souvenir qu'il a remporté ces élections grâce à une bonne partie du vote libéral et que si de nombreuses personnes les ont appuyés, il y a aussi de nombreux électeurs qui n'ont pas voté pour eux. Ce sont des choses auxquelles on a tendance à ne pas penser… C'est facile d'exagérer la portée de notre victoire; même moi j'ai tendance parfois à le faire! Mais il faut toujours replacer les choses en perspective."

Reste que Ronald Duhamel dit aussi " partager l'enthousiasme que ressentent les francophones à l'idée d'avoir deux ministres dans Saint-Boniface " et affirme qu'il travaillera en collaboration avec le nouveau député de Saint-Boniface, Greg Selinger. " on va travailler ensemble. Si j'ai pu travailler avec les conservateurs, je pourrai le faire avec le NPD! "

POLITIQUE

Sept francophiles à la législature

Pascal DUBÉ

La nouvelle assemblée législative comptera sept députés bilingues. Il n'y a pas que le nouveau député de Saint-Boniface, Greg Selinger, qui pourrait hériter de la responsabilité des services en français. Chez les néo-démocrates, Linda Asper (Riel), Jean Friesen (Woseley) et Dave Chomiak (Kildonan) qui ont tous à des degrés divers une connaissance du français.

D'ailleurs, il y a longtemps qu'on avait vu au Palais législatif autant de députés capables de s'exprimer dans la langue de Molière. Le chef du Parti libéral, Jon Gerrard (River Heights) et les députés conservateurs Denis Rocan (Carman) et Marcel Laurendeau (Saint-Norbert) parlent aussi français. Les Franco-Manitobains pourront se faire entendre dans leur langue par un grand nombre de députés, et ce, quel que soit le parti politique concerné.

« J'espère que notre gouvernement sera plus attentif aux besoins des francophones, déclare Greg Selinger à une semaine de l'assermentation du premier cabinet de Gary Doer. Je crois que le Nouveau Parti-démocrate a toujours été plus près des besoins des Franco-manitobains que les conservateurs. Mais les conservateurs ont fait de bonnes choses au cours des dernières années avec l'adoption et la mise en œuvre du rapport Chartier, par exemple.

« Personnellement, j'ai passé beaucoup de temps cette dernière semaine à rencontrer des gens de ma circonscription, indique-t-il. Il y a tellement de choses que je dois apprendre, tellement de réunions auxquelles je dois assister pour être bien au courant de ce qui se passe. Il y a vraiment beaucoup de travail à faire! »

Pour ce qui en est du portefeuille qu'il aimerait occuper au sein du prochain gouvernement, Greg Selinger demeure discret. « J'ai rencontré Gary Doer le 24 septembre et encore le 27 septembre et il y a beaucoup de négociations qui doivent être faites, dit-il. L'annonce du cabinet et l'assermentation des ministres auront lieu le 5 octobre. Pour l'instant, je ne sais toujours pas si je vais être responsable des services en français. Tout ça est entre les mains de Gary Doer. »



Archives La Liberté
Greg Selinger, ministre responsable des services en français ?

ACADÉMIE SAINT-JOSEPH

En 49 tout était beau...

Pour Pauline Shannon et Rita Boston, la rencontre des finissantes de 1949 de l'Académie Saint-Joseph est une occasion de se rappeler les belles années.

Daniel BAHUAUD

En 1949, l'Académie Saint-Joseph comptait 67 étudiantes au secondaire. Cinquante ans plus tard, ces anciennes se rencontreront les 1, 2 et 3 octobre pour fêter, se rappeler les années passées à l'école et raconter leur vie. Certaines auront même voyagé de la Colombie-Britannique, du Québec et des États-Unis pour être de la fête.

Le 1er octobre, les anciennes se rencontreront au grand parloir de l'ancienne Académie Saint-Joseph (la Résidence Jésus Marie) pour un vin et fromage. Le lendemain, un banquet sera servi à l'hôtel Norwood. Le dimanche, les finissantes se rendront à la Cathédrale de Saint-Boniface pour la messe, pour ensuite faire le brunch à l'hôtel Norwood. Pour certaines, l'anticipation est palpable.

« J'ai hâte ! s'exclame une membre du comité organisateur de l'événement, Pauline Shannon. Il y a plusieurs finissantes que je n'ai pas vues depuis la 12e année. Ce seront de belles retrouvailles. Jeanine Audette, qui habite maintenant Detroit aux États-Unis, était ma grande amie. On aura bien des choses à se dire. Certaines d'entre nous étions écolières à l'Académie Saint-Joseph dès la première année. Quand tu passes 12 ans de ta vie avec quelqu'un, il faut dire que c'est important. »

L'organisation de la fête est en marche depuis presque deux ans et le travail n'a pas été facile, comme l'explique une deuxième membre du comité organisateur, Rita Boston. « Sœur Rita Valcourt a d'abord trouvé les anciennes listes de classe, souligne-t-elle. Mais ce n'était que la première étape. En 1949, il y avait 67 étudiantes en 10e, 11e et 12e années. Repérer un groupe de femmes 50 ans plus tard à partir de leurs noms de fille, ce n'est pas évident ! On a annoncé la fête dans *La Liberté* et les journaux anglais. Ça nous a aidées... un peu. Mais tranquillement, on a réussi à contacter la plupart d'entre elles. Il y avait 22 finissantes en 12e année ; 17 seront à la fête, ainsi que 30 étudiantes des autres niveaux. Seulement deux anciennes seront absentes. On a également découvert que sept anciennes étaient décédées. À l'exception de huit finissantes qu'on n'a pas réussies à retrouver, on a contacté tout le monde. »

Trois anciennes enseignantes seront également de la fête : Sœur Thérèse Bilodeau (8e et 9e année), Maria Prenovault (7e année) et Sœur Alice Parent. Pour sa part, Pauline Shannon est reconnaissante de l'éducation qu'elle a reçue auprès des religieuses.

« Je les ai toutes aimées, dit-elle. Pour elles, enseigner, c'était une véritable mission. Parce qu'elles n'étaient pas mariées et n'avaient pas d'enfants à la maison, elles avaient beaucoup de temps à nous consacrer. On peut dire que d'une manière, nous étions leurs enfants. Elles ont eu un impact important sur un bon nombre de femmes francophones. Enseigner, c'était leur vie.

« L'enseignement était strict, mais très humain, poursuit-elle. Sœur Élisabeth, par exemple, qui nous enseignait la 12e année avait un sens d'humour bien développé. Elle aimait nous taquiner. Je sais que certaines anciennes ont trouvé cela difficile, mais pour ma part, je ne regrette rien. Et d'ailleurs, toutes les écoles étaient strictes. Si nous étions tannantes, il nous arrivait de nettoyer les tableaux ou encore le laboratoire de chimie. Ça, c'était difficile ! Je me souviens aussi qu'il fallait que nos jupes aient une certaine longueur. Sinon, on nous renvoyait à la maison pour raccommoder et rajuster nos vêtements. »

Rita Boston conserve, elle aussi, de bons souvenirs de l'Académie Saint-Joseph. « Sœur Thérèse Brodeur nous enseignait l'anglais, explique-t-elle. Elle était vraiment tannante ! Elle nous disait de toucher les fenêtres de la salle de classe, après quoi elle nous demandait, "Do you feel a pane?" Elle adorait les jeux de mots.

« On avait nos moments haïssables, poursuit-elle. Mais à vrai dire, c'était très innocent. Ça ne nous empêchait pas d'avoir peur lors de la remise des bulletins. Les religieuses évaluaient notre conduite. Une carte rose indiquait une excellente conduite. Une carte jaune désignait un comportement médiocre. Et si tu recevais une carte bleue, alors là, tu avais peur de rentrer à la maison ! »

Organiste pour les salons mortuaires Desjardins et Bardall, Rita Boston a longtemps joué à la paroisse Holy Cross. Elle attribue en partie son habileté musicale aux sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. « Je viens d'une famille très musicale qui m'a beaucoup encouragée, dit-elle. Mais j'ai suivi des cours de piano chez les religieuses. À cette époque, peu de gens avaient les moyens de développer un talent musical. Ce sont les sœurs qui m'ont permis de me perfectionner. Sans elles, je n'aurais pas reçu une formation plus approfondie. Je leur suis reconnaissante. »



photo: Daniel Bahuaud

Rita Boston et Pauline Shannon ont hâte de retrouver leurs anciennes camarades de classe.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

L'histoire vraie d'un couple qui s'aimait

Le metteur en scène Gilles Provost résume la pièce Une lune d'eau salée de David French comme étant « une page d'histoire, un moment d'émotion ».

Sandra POIRIER

Jacob Mercer réussira-t-il à reconquérir le cœur de Mary Snow ? Pour le savoir, il vous faut aller voir la production du Théâtre de l'Île, *Une Lune d'eau salée* de David French, présentée au Théâtre de la Chapelle du 1er au 23 octobre.

« C'est une histoire vraie, indique le metteur en scène Gilles Provost. David French décrit la rencontre de ses parents lorsqu'ils ont environ 17 ans. C'est une histoire assez simple, mais où l'amour prime. »

Pour se situer dans le temps, nous devons faire un retour au début du siècle à Terre-Neuve qui est encore sous patronage britannique. « Les parents de ces deux jeunes, qui tirent existence de la pêche et vivent pauvrement, profitent de la guerre de 1914-1918 pour s'enrôler dans l'armée avec un salaire garanti de 1 $ par jour, explique Gilles Provost. Le père de Mary Snow ne reviendra pas de la Grande Guerre tandis que le père de Jacob Mercer revient marqué. Ces deux jeunes, influencés par ces événements, se rencontrent et s'aiment. Ils ne se marient pas, mais font une sorte d'entente. Presqu'un an plus tard, Jacob Mercer disparaît. Il ira séjourner à Toronto.

« Durant ce temps, un homme riche fait la cour à Mary Snow. Ils se marieront. Un an plus tard, jour pour jour, Jacob Mercer revient au village. C'est à ce moment-là que commence la pièce. »

Pendant environ 1 h 25, Jacob Mercer tentera de reconquérir le cœur de Mary Snow sous les yeux des spectateurs du Cercle Molière, entraînés en 1926, lors d'une nuit de pleine lune splendide, à Coley's Point, Terre-Neuve...

Deux jeunes comédiens de la région de l'Outaouais, Nathalie Nadon et Éloi ArchamBaudoin assument les rôles respectifs de Mary Snow et Jacob Mercer. « Ils ont débuté tous les deux au Théâtre de l'Île dans les productions amateurs, raconte Gilles Provost, qui a plus de 50 ans d'expérience dans le métier. Leur talent était indiscutable. »



Photo : gracieuseté Cercle Molière

Jacob Mercer réussira-t-il à reconquérir le cœur de Mary Snow ?

Une Lune d'eau salée de David French est la première de quatre pièces autobiographiques. Cette pièce a été jouée plus d'une centaine de fois un peu partout à travers le Canada et les États-Unis. « David French est un des auteurs canadiens anglais les plus connus et les plus joués », mentionne Gilles Provost.

La traduction de *"Salt-Water Moon"* a été faite par l'écrivaine canadienne Antonine Maillet. « Elle était occupée à terminer *Hamlet* lorsque je lui ai demandé si elle acceptait de faire la traduction de cette pièce avec l'unique condition que je n'aie pas un sous pour payer ! Elle m'a répondu qu'elle me donnerait une réponse dans trois mois. Et je comprenais : lorsque l'on parle de traduction d'une pièce, on parle de 4 500 $ à 5 000 $, raconte Gilles Provost. Une semaine et demie plus tard, je recevais un appel d'Antonine Maillet qui me disait qu'elle acceptait de traduire cette pièce merveilleuse avec ma condition. Et elle a fait une traduction admirable ! »



Photo : Sandra Poirier

Gilles Provost.

Le Théâtre de l'Île en est à sa troisième visite au Théâtre de la Chapelle. Après leur séjour à Saint-Boniface, Gilles Provost et ses comédiens s'envoleront vers Toronto et Montréal. « La pièce sera aussi présentée à Paris en 2001, dans un tout petit théâtre de 50 sièges », dévoile Gilles Provost.

La saison du Cercle Molière

Après la pièce *Une lune d'eau salée* de David French, le Cercle Molière vous propose *La Visite de la vieille dame* (12 novembre au 4 décembre), un regard ironique sur l'humanité du dramaturge suisse Friedrich Dürenmatt. Mise en scène par Christian Molgat, *La Visite de la vieille dame* offre un regard lucide sur la puissance corruptrice de l'argent.

Du 12 janvier au 5 février, la troupe présentera *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, une de ses pièces classiques du Cercle Molière. Écrite par Michel Tremblay, *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* a été montée par la troupe en 1971.

Pour son dernier spectacle, le Cercle Molière présentera *La Quête*, une pièce de Suzanne Kennelly, en collaboration avec Daniel Tougas. Inspirée par les chansons de Jacques Brel, raconte l'histoire de deux ex-amants qui finissent par mieux se comprendre.

Un abonnement pour la saison coûte 68,40 $. Les billets simples sont de 20,30 $. Renseignements : 233-8053. Billets : 233-8972.

D. B.

Tirages

Courez la chance de gagner **une paire de billets** pour la pièce de théâtre **Tom Sawyer** présentée (en anglais) le 11 octobre à 18 h 30 au Fantasy Theatre for Children. Vous n'avez qu'à nous appeler au 237-4823 ou au 1 (800) 523-3355 le mardi 5 octobre à 13 h. La huitième personne à nous appeler sera la gagnante. Bonne chance !

Courez aussi la chance de gagner **une des deux paires de billets** disponibles pour le **festival Signé Chabrol**, qui présente du 6 au 10 octobre, à la Cinémathèque, sept films du cinéaste français Claude Chabrol. Pour participer, appelez à La Liberté au 237-4823 ou au 1 (800) 523-3355 le mardi 5 octobre à 13 h 30. Les 5e et 10e personnes à appeler gagneront une paire de billets pour le film de leur choix et n'auront qu'à se présenter au guichet de la Cinémathèque.

Le Babillard

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

✎ ***Le comité de liturgie pour enfants de Sainte-Anne*** recherche des animateurs (Jacinthe au 422-9187).

✎ ***Le Musée de l'homme et de la nature*** recherche des francophones intéressés à travailler auprès de groupes scolaires. Formation prévue le 4 octobre (Mireille Lamontagne au 988-0688).

INSCRIPTION / MISE EN CANDIDATURE

✎ La Fondation Paul Guérin-Lajoie accepte jusqu'au 30 novembre les inscriptions pour la ***Dictée P. G. L.*** (Guy Gauthier au 1-800-363-2687).

✎ Le cercle Molière offre un ***atelier de théâtre et escalade*** en novembre. Pour inscription et information, Geneviève Pelletier au 233-8053.

✎ La Société franco-manitobaine accepte les mises en candidature pour les récipiendaires du ***Prix Riel 1999***. Remise des prix lors du Gala le 23 octobre (233-4915).

✎ La Fédération culturelle canadienne-française accepte jusqu'au 6 octobre les mises en candidature pour les deux ***Prix de la francophonie canadienne*** (Jacqueline Savoie au 1-800-267-2005).

RETROUVAILLES

✎ Rencontre des ***finissantes de l'Académie Saint-Joseph*** de 1949 du 1er au 3 octobre (Rita Cyr au 237-0090 ou Pauline Langevin au 256-4701).

SOUPER D'AUTOMNE

✎ ***À La Salle*** le 3 octobre de 15 h à 19 h au Centre communautaire. Adultes : 8,50 $; enfants : 3,50 $.

✎ ***À Lorette*** le 10 octobre de 12 h à 18 h à la paroisse. Adultes : 8 $; enfants : 3 $.

✎ ***À Précieux-Sang*** le 3 octobre de 16 h à 19 h au Centre communautaire. Adultes : 8 $; enfants : 5 $.

✎ ***À Saint-Eugène*** le 17 octobre de 16 h à 19 h au 1009 chemin St. Mary's. Adultes : 8 $; enfants : 4 $.

✎ ***À Saint-Joseph*** le 17 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 au Centre récréatif. Adultes : 8 $; enfants : 5 $.

✎ ***À Saint-Pierre-Jolys*** le 10 octobre de 16 h à 18 h 30 au Centre récréatif. Adultes : 8 $; enfants : 4 $ (433-7633).

✎ ***À Sainte-Agathe*** le 3 octobre à compter de 16 h au Centre communautaire et culturel. Adultes : 8,50 $; enfants : 5 $.

HAYWOOD

✎ ***Retraite mariale à la communauté du Saint-Rosaire*** du 1er au 4 octobre 1999 (379-2518).

LA BROQUERIE

✎ Inauguration du ***Centre d'accès communautaire*** à Internet le 9 octobre à 10 h à la bibliothèque Saint-Joachim (Patricia Gauther au 424-9533).

LAURIER

✎ Ouverture officielle le 5 octobre à 19 h de la ***prématernelle de l'école Jours de plaine***.

PRÉCIEUX-SANG

✎ Les ***Mini Franco-funs se rencontrent*** les mercredis matin dès 9h30. Coût : 20 $ par an pour une famille (Cécile au 237-5504).

SAINT-BONIFACE

✎ ***L'heure du conte en français*** donne rendez-vous aux enfants à la bibliothèque tous les mercredis à 18 h 30 du 22 septembre au 24 novembre et tous les vendredis à 10 h 30 du 24 septembre au 26 novembre. À la succursale Louis-Riel, tous les mardis à 10 h 30 du 21 septembre au 23 novembre. À la succursale du Parc Windsor, tous les jeudis à 14 h du 24 septembre au 12 novembre.(Édith Boulet au 986-4272).

SAINT-CLAUDE

✎ Le comité culturel organise le 16 octobre dès 19 h 30 une soirée ***vin et fromage*** au Centre récréatif (379-2226).

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *des* ***Mini Franco-funs*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin :Christine au 256-3488.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: Pascal Dubé

À la soupe !

Le souper d'automne de Saint-Léon attire toujours beaucoup de personnes et la tradition a été respectée cette année. L'équipe de bénévoles a servi 978 repas à la salle paroissiale le 26 septembre. Tous ces gens ont pu déguster un excellent souper au jambon, à la dinde et un ragoût aux boulettes de steak. Le lundi midi, au moins 150 autres personnes sont venues manger les "restants". Sur la photo, on voit une partie de "l'équipe de patate", Pierre Côté et Thérèse Caillier, qui sont « dans le jus » !



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 5 octobre 1999

LIEU : Centre communautaire de Saint-Norbert, 3450, ch. Pembina

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414

Peinture

Le Grand Nord sur la toile

Daniel BAHUAUD

« Les arts visuels n'ont pas de langue », lance Réal Bérard qui a toujours exposé ses toiles dans les musées francophones, mais qui pour la première fois les verra en montre au Piano Nobile de la salle du Centenaire, un endroit fréquenté surtout par les anglophones. « C'est un grand plaisir de pouvoir exposer pour un tout nouveau public, dit-il. Mais avant tout, j'espère qu'on aimera mes toiles. »

Directeur du Piano Nobile, Arnold Ross est certain que ce sera le cas. « Ça fait déjà plusieurs années que je demande à Rèal de monter une exposition chez nous, dit-il. C'est un artiste réputé de la communauté franco-manitobaine. Et comme notre mission est de faire connaître davantage les artistes du Manitoba, il me semblait naturel de l'inviter. J'aime, par ailleurs, ses sujets. »



Archives La Liberté

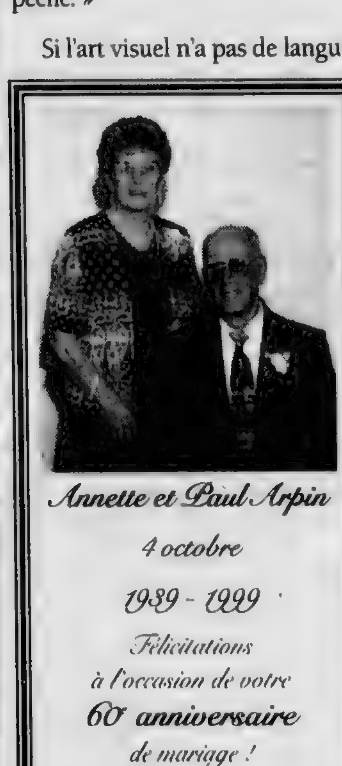
Réal Bérard.

Réal Bérard exposera une trentaine d'aquarelles, inspirées surtout de ses voyages en canot dans le Grand Nord canadien. Ainsi, on pourra voir des paysages, des animaux et même des pétroglyphes autochtones. « J'aime les endroits reculés où la main de l'homme est à peine évidente, explique-t-il. C'est mon vécu, mais je crois que ça fait partie du vécu d'un bon nombre de Canadiens. Il y a peu de Manitobains, francophones ou anglophones, qui ne se sont pas rendus au moins une fois sur un petit lac tranquille pour faire de la pêche. »

Si l'art visuel n'a pas de langue, Réal Bérard estime cependant qu'exposer au Piano Nobile présente un défi esthétique. « J'ai une trentaine de petites toiles que je dois placer dans cet espace énorme et élégant, souligne-t-il. C'est un peu comme monter sur la scène de la salle du Centenaire et jouer de la musique à bouche. Mais comme on peut y monter des toiles massives, ma solution sera d'exposer mes tableaux en groupes de trois ou quatre, afin de créer l'illusion d'ouvrages plus massifs. Heureusement, que je partage l'espace avec les sculptures de Leslie Leslie. »

Artiste de Winnipeg, Leslie Leslie exposera en effet en même temps que Réal Bérard. Ses sculptures de métal peint serviront de complément aux aquarelles du Franco-Manitobain, car elle s'inspire elle aussi du Grand Nord et de la nature. On pourra donc voir une série de loups qui hurlent, ainsi qu'une variété d'insectes comme des sauterelles, des papillons et des araignées.

Les toiles de Réal Bérard et les sculptures de Leslie Leslie seront en montre jusqu'au 2 novembre.



Annette et Paul Arpin

4 octobre

1939 - 1999

Félicitations à l'occasion de votre

60e anniversaire

de mariage !

Avec amour de vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Lucie et Maurice Boisvert

60e anniversaire de mariage

1939 – 10 octobre – 1999

Va-et-viens

le 10 octobre 1999

de 14 h à 17 h

salle du centenaire

Notre-Dame-de-Lourdes

(Manitoba)

Votre présence sera votre cadeau!

JEUNES

L'Affaire farouche à Saint-Laurent

Ils sont farouches. Ils sont environ 1 000 jeunes. Ils seront à Saint-Laurent le 1er octobre. Ils veulent bouger, chanter, danser. C'est l'Affaire farouche !

Pascal DUBÉ

Saint-Laurent reçoit le 1er octobre environ un millier de jeunes francophones provenant principalement des écoles secondaires pour célébrer la deuxième édition de l'Affaire farouche. Ils participent à différents ateliers tels que l'improvisation, la danse aérobique, le tissage de chanvre et la réflexologie. La journée se terminera avec le spectacle des gagnants de la Chicane électrique, Citrons jaune, et le groupe québécois Groovy Aardvark.

«On est content d'aller à Saint-Laurent, mentionne le coordonateur de l'activité, Stéphane Ritchot. C'est une communauté dont on entend parler de plus en plus et qui nous offre des choses intéressantes à apprendre, sur son héritage Métis par exemple. Ça peut-être été un peu plus difficile à organiser à cause de la distance, mais nous avons eu une belle collaboration avec le directeur de l'école Aurèle-Lemoine, Louis Allain, et on s'attend à un accueil chaleureux. »

Cette année, 38 ateliers différents seront offerts aux participants. Comme les responsables de la journée ne veulent pas plus de 30 inscriptions par atelier, ils doivent parfois se creuser les méninges pour trouver des activités intéressantes et éducatives pour divertir les participants.

« Je pense que c'est bien d'avoir un aussi large choix d'activités, mentionne Stéphane Ritchot. On invite les jeunes à choisir quelque chose qu'il n'auront pas la chance de faire ailleurs. Comme tous les ateliers sont de niveau débutant, il est préférable pour un sportif accompli de choisir quelque chose de différent que les activités physiques. Mais peu importe ce qu'ils décident de faire, l'idée de la journée est de leur faire apprendre des choses et qu'ils parlent en français sans qu'ils ne le réalisent. On veut que ça devienne normal et le fun de parler en français ! »

Le groupe invité cette année est Groovy Aardvark du Québec. Ils étaient de passage à Winnipeg en juin 97, lors de la présentation des Jeux de l'Ouest. « On a eu des pourparlers avec le chanteur Jean Leloup et d'autres groupes, mais en raison de restrictions budgétaires, notre choix s'est arrêté sur Groovy Aardvark, explique Stéphane Ritchot. Ils avaient offert un excellent spectacle aux Jeux de l'Ouest et ça va brasser aussi à Saint-Laurent le 1er octobre ! »



Archives La Liberté

Stéphane Ritchot, coordonnateur de l'Affaire farouche.

MARAIS OAK HAMMOCK

Une journée réussie, un concours gagné

C'est sous un ciel ensoleillé que s'est déroulée le 25 septembre la troisième journée annuelle "Le marais en français", organisée par le Marais Oak Hammock. Les quelques 500 visiteurs ont pu profiter d'une variété d'activités en français proposées par les interprètes du marais, y compris des visites guidées, des promenades en canot dans le marais et des films. En plus, le public a pu visionner et voter pour sa vidéo préférée produite par des vidéastes amateurs francophones, lors de la finale du concours de vidéo "L'importance des milieux humides".

Selon les organisateurs, la journée s'est avérée un succès. « C'était le temps idéal pour visiter le marais, en raison des milliers de bernaches faisant la migration annuelle d'automne, indique le coordonnateur des programmes publics, Jacques Bourgeois. Pour les jeunes, surtout, c'est un spectacle très impressionnant. »

Plus impressionnant encore sera le voyage à Montmagny, au Québec, qu'entreprendront cet automne Stéphanie et Brigitte Graff, les gagnantes du concours de vidéastes amateurs. L'équipe fille/mère de Saint-Boniface ira voir cet automne la migration des oies des neiges.

« Je suis très fier de l'équipe gagnante, note Jacques Bourgeois. Leur vidéo, tournée au marais Oak Hammock même, s'est appuyée sur une excellente recherche. Par contre, je suis déçu que seulement trois équipes aient participé : les Graff, une équipe de l'école Lavallée et une du collège Béliveau. Deux autres groupes scolaires se sont désistés à la dernière minute. Je crois que l'an prochain, il faudra repenser notre stratégie pour rejoindre le plus de monde possible. »

D. B.



photo: Daniel Bahuaud

Jacques Bourgeois : « Une journée parfaite pour les jeunes. »

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

THÉÂTRE

Le Cercle Molière présente du 1er au 23 octobre à 20 h la comédie dramatique ***Une lune d'eau salée*** de David French au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Coût : 18,97 $ et 17,47 $ (233-8972).

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h le 5 octobre, ***Marilyn Lerner*** et le 12, ***Ron Paley***. Le Foyer Présente le 1er octobre, à 21 h, ***Dominique Reynolds***. Le 2 octobre, ***9 humoristes, 100 farces*** et l'orchestre ***Samedi d'quoi***. Coût : 3 $ (233-8972).

Dans le cadre des concerts virtuoses à l'Université de Winnipeg le 25 septembre à 20 h : le pianiste ***Charles Rosen***. Coût : 32 $ adultes et 20 $ étudiants (786-9000).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente les 1er et 2 octobre à 20 h, et le 3 à 14 h, ***A Taste of Broadway*** avec Michael Burgess à la salle du Centenaire. Coût : de 23 $ à 40 $ (949-3999).

Squirm Productions présentent ***Light : The Musical*** les 1, 2, 3 et 5 octobre à 19 h 30 au Gas Station Theatre (445 avenue River). Coût : 10 $ (475-6349).

EXPOSITIONS

Intimités passagères de Roger Lafrenière sera en monte jusqu'au 29 octobre à la Galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) (477-1515).

La Galerie Rivière-aux-rats présente les œuvres des ***gagnants régionaux et provinciaux du Concours Desjardins*** jusqu'au 30 octobre (467, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys) (433-3700).

La galerie du Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 17 octobre ***Énergie transparente***, une exposition de vitraux de Jolanta Kieres Sokalsa et Zbigniew Sokalski (233-8972).

Polish Settlers in Manitoba and Their Roots en montre du 1er octobre au 7 novembre à la galerie du Musée de l'homme et de la nature. (956-2830).

Au WAG : ***The Northern Renaissance Revealed : The Gort Collection of 15th and 16th Century Paintings*** jusqu'au 15 octobre, ***Sit(e)ings : Trajectories for a Future***, en montre jusqu'au 10 octobre (786-6641).

CINÉMA

Cinémental présente à la cinémathèque (100 rue Arthur) du 1er au 5 octobre à 19 h 30, ***La vie de Jésus*** de Bruno Dumont.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Les Rendez-Vous

ALPHABÉTISATION

Des roses pour Rosa

Rosa Clément a été honorée le 12 septembre pour ses 15 années de dévouement.

Sandra POIRIER

« Ce prix m'a permis de découvrir que j'étais réellement capable d'apprendre », a indiqué la lauréate provinciale francophone du prix de l'alphabétisation accomplissement personnel 1999 de Postes Canada, Rosa Clément lorsqu'elle a appris la bonne nouvelle.

Pour une septième année consécutive, la Société canadienne des postes rend hommage à quelque 36 apprenants à travers le pays. Participante au programme d'alphabétisation depuis 15 ans, Rosa Clément a été honorée le 12 septembre pour son dévouement et son engagement personnel.

Originaire d'Aubigny, Rosa Clément a vécu plutôt retirée dans la maison de ses parents. Enfant, elle n'a pas fréquenté l'école. Dans sa lettre de mise en candidature, elle cite le passage où, écrit-elle, « ce n'est pas par choix » qu'elle est restée toutes ces années à la maison. « Une fois adulte, note-t-elle, j'allais à l'épicerie et je n'étais pas capable d'écrire un chèque. C'était tellement humiliant.



Gracieuseté Pluri-elles

Rosa Clément.

« Il y a environ 15 ans, j'ai commencé à apprendre avec Rachelle Tessier. Elle était ma première maîtresse. J'étais tellement excitée quand j'allais chez elle. Je voulais tellement apprendre, avoue Rosa Clément. Ma deuxième maîtresse a été Lucille Gosselin. Depuis maintenant trois ans, à tous les mardis après-midi, je vais chez Jeanne Vinet pour des ateliers de lecture et d'écriture. »

Rosa Clément habite depuis près de neuf ans à Saint-Pierre-Jolys. En plus de poursuivre son programme d'alphabétisation, elle travaille au magasin d'alimentation Food Town. Rosa Clément est aussi bénévole à la résidence pour personnes âgées, Repos Jolys. « Aujourd'hui, je me sens choyée par le monde », exprime-t-elle.

ÎLES-DES-CHÊNES

Un rallye réussi

Une dizaine de familles ont bravé la pluie, le 26 septembre, en participant au premier rallye annuel familial organisé dans la région d'Îles-des-Chênes. Les organisateurs de cette activité, les propriétaires de Emu Vision Émeu, Louise et Cyrille Durand, voulaient créer une activité permettant aux résidants des diverses communautés de se rencontrer et de se divertir. Par la même occasion, ils voulaient leur permettre d'en apprendre un peu plus sur les lieux touristiques environnants.

Trois sites ont accueilli les participants : Emu Vision Émeu, Prairie Star Farm & Petting Zoo et Prairie Perennials Plus. À chaque emplacement, un questionnaire de dix questions, autant d'observations que de connaissances, était remis. « Toutes les réponses se trouvent sur les lieux », précise Louise Durand.

« Ma femme et moi avions déjà participé à des rallyes automobiles. On aimait bien le concept alors on a seulement décidé de changer un peu le format. On a organisé un rallye qui se fait à pied sur les sites, mais on doit quand même se déplacer d'un site à l'autre en voiture », explique Cyrille Durand.

Pour ceux qui ont manqué ce premier rendez-vous, les organisateurs vous invitent à un second rallye familial qui cette fois aura lieu en juin. « Nous croyons bon de l'inclure au calendrier des activités estivales », indique Cyrille Durand.

S. P.





Gamineries

par Nicole Gautron

Être parent d'adolescent

Si parfois l'adolescent veut nous faire croire qu'il s'en fout ou qu'il est indifférent, il cache une sensibilité à fleur de peau et en dessous de sa carapace, une vulnérabilité vis-à-vis de nos attitudes et nos réactions comme parents et éducateurs, à son égard.

Après tout, tout est en train de changer pour lui... Toutes les idées et les perceptions sont remises en question et si ce n'était pas assez, l'adolescent ne s'y reconnaît plus car son image de lui est aussi en mouvement, en changement. Les repères familiers sont ébranlés et s'ils disparaissent, sa confiance en lui et dans les autres disparaissent aussi. C'est nous comme parents et comme éducateurs, qui devons le rassurer de notre disponibilité et de notre fiabilité. De plus, nous devons nous assurer de garder la porte ouverte sur une bonne communication.

Un des plus grands obstacles à une bonne communication avec notre adolescent reste notre obsession de vouloir l'instruire et l'informer, au lieu de lui parler et de l'écouter. S'il y a des sujets que comme parents nous devons transmettre à nos enfants, nous pouvons le faire en équilibrant la communication de messages tels que : « Ce que tu penses et ce que tu ressens est important pour moi parce que je t'aime et j'aime la personne que tu deviens. » Après tout, notre adolescent n'apprécie guère ce que nous connaissons à moins de savoir que nous l'aimons.

Une bonne communication avec un adolescent n'est pas facile, mais ça en vaut l'effort. Ceci doit comprendre des éloges à son égard, le partage de sentiments, de valeurs et de croyances et l'écoute sincère de notre enfant.

Afin que notre adolescent écoute, il faut d'abord qu'il se sente écouté. Montrer de l'intérêt pour ses sentiments et ses opinions, même lorsque nous ne sommes pas d'accord, aide à bâtir la confiance et le respect mutuel.

Des messages clairs où l'on exprime ses sentiments et ses besoins tels que : « Je me sens blessé lorsque tu n'es pas honnête avec moi. » au lieu de dire « Tu es un menteur ! », montre à notre adolescent que son comportement nous touche plutôt que de porter jugement sur lui. Il va de soi, que pour apporter un équilibre, tout bon comportement se doit d'être remarqué autant que possible et accompagné d'éloges.

Une bonne communication signifie aussi d'identifier quels sont nos désirs et ceux de nos enfants. En clarifiant ces différences, une meilleure communication s'ensuivra.

L'adolescent acquiert un sentiment de confiance lorsque la discipline est juste et souple. Si celui-ci doit connaître les règles qui ne sont pas ouvertes à la négociation, il devrait quand même être en mesure de prendre certaines décisions. Ainsi, il apprend à développer et à cimenter un sentiment de sécurité intérieure.

La paix intérieure de votre jeune peut être ébranlée par un trop grand nombre de changements et un niveau de stress trop élevé. Comme parent, c'est notre rôle de l'aider à reconnaître les effets du stress sur lui et à découvrir des moyens d'y faire face. L'école, la famille et la société exercent des pressions sur lui aussi !

Et nous alors ? Comme parent, nous ressentons aussi ces pressions... C'est pourquoi, nous devons aussi prendre du temps pour soi et pour le couple. En redécouvrant un passe-temps ou en faisant de l'exercice même si on doit sacrifier une heure de sommeil le matin, c'est nous et nos enfants qui en bénéficient ! D'autres parents peuvent également être sources d'appui, partageant des stratégies pour nous venir en aide.

Surtout, il faut garder notre sens de l'humour. Parfois avec notre jeune, la seule chose et la meilleure chose à faire, c'est rire et persévérer !

• • •

Nicole Gautron, conseillère à Pluri-elles, offre quatre sessions pour parents d'adolescents de 19 h à 21 h au Centre de Santé de Salaberry à Saint-Pierre-Jolys à partir du 4 octobre. En plus d'être parent de trois enfants, elle a enseigné pendant 10 ans auprès d'adolescents de 12 à 15 ans.

Cette chronique est possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et La Liberté.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

52e saison du Cercle Molière



Dans *La Liberté* du 20 octobre 1977, on pouvait lire: « Au cours d'une réception intime lors de la première de Molière-Gascon, Jean Gascon n'a pas manqué de témoigner son admiration et son affection pour Madame Pauline Boutal. On les voit ici en compagnie du président de la Société Franco-Manitobaine, M. André Fréchette, et de Madame Armand Dureault. Rappelons que c'est grâce à une subvention de la Société Franco-Manitobaine que Monsieur Gascon a pu rendre visite au Cercle Molière pour le lancement de sa 52e saison. »

Recette — Crème aux carottes et aux panais

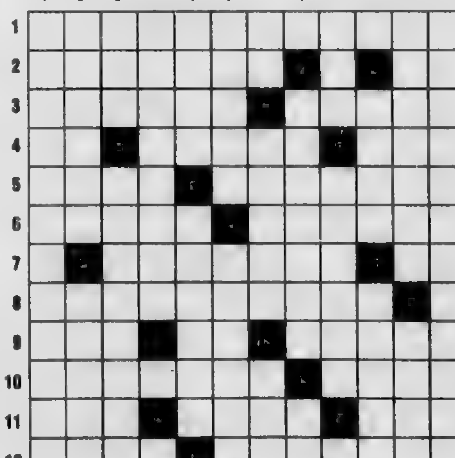
1 c. à soupe (15 mL) d'huile végétale
1 branche de céleri, hachée
1/2 tasse (125 mL) d'oignon, haché
1 gousse d'ail, hachée
2 tasses (500 mL) de carottes, pelées et tranchées
1 tasse (250 mL) de panais, pelés et tranchés
1 petite pomme de terre, pelée et tranchée
1/2 poire, pelée et hachée
4 tasses (1 litre) de bouillon de poulet
1 pincée de romarin et thym séchés et broyés
1 1/2 tasse (375 mL) de lait écrémé en poudre instantané
1/2 c. à thé (2 mL) de persil séché et broyé
sel et poivre

- Dans une grande casserole, chauffer l'huile à feu moyen. Faire revenir, en remuant de temps à autre, le céleri, l'oignon et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais non dorés.
- Ajouter les carottes, les panais, la pomme de terre et la poire. Cuire 5 minutes en remuant de temps à autre.
- Ajouter le bouillon, le romarin et le thym, puis amener à ébullition. Baisser le feu, couvrir et laisser mijoter de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Égoutter et réserver le bouillon.
- Réduire les légumes en purée au mélangeur ou au robot culinaire avec le lait écrémé en poudre. Remettre dans la casserole. Ajouter graduellement le bouillon en mélangeant. Ajouter le persil.
- Réchauffer jusqu'à la température de service. Saler et poivrer au goût.

Donne 5 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 66



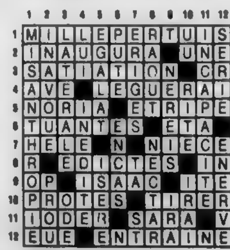
HORIZONTALEMENT

1. Qui participe à une guerre.
2. Soutenir quelqu'un. – Indéfini.
3. Épingle courte et très fine. – Poète français (1899-1959).
4. Se suivent. – Tronc non ramifié. – Conviendra.
5. Adverbe. – Fixais sa demeure habituelle.
6. Instrument chirurgical. – De l'anus.
7. Relatif au scrotum. – Personnel.
8. Se dit d'un prêtre réfractaire.
9. Possédée. – Dupe. – Caillé obtenu dans la fabrication du cantal.
10. Du Var. – Possessif.
11. Aber. – Quitte adroitement. – Connut.
12. Crochet. – Sutures par fil unique.

VERTICALEMENT

1. Malformations congénitales à la lèvre supérieure.
2. Interloquer. – Nuançais.
3. Peintre cubain (1902-1982). – Poliras.
4. Éclat lumineux.
5. Très petite île. – Allais ça et là, à l'aventure.
6. Aptitude naturelle à créer des choses d'une qualité exceptionnelle. – Passées sous silence.
7. Infinitif. – Qui a peu de creux. – Touché.
8. Attristant. – Infinitif.
9. Solipède. – Sauts périlleux.
10. Unité monétaire de l'Iran. – Formulée.
11. Carnages. – Remue.
12. Action de mettre en tas (pl.).

RÉPONSES DU N° 65





Le Club de Bicolo

L'Action de grâces

Salut la compagnie ! C'est bientôt l'Action de grâces. Un temps où l'on se recueille afin de dire merci pour les bonnes choses dans nos vies.

Comme je suis gourmand, je t'avoue que j'aime bien célébrer cette fête parce que mes parents préparent toujours un vrai festin. Et comme ils sont de vrais chefs, leurs plats sont toujours bons à s'en lécher les doigts!

Cette semaine, nous allons donc faire des activités sur l'Action de grâces. J'espère que tu apprendras beaucoup de choses tout en t'amusant !

Bicolo

L'histoire de l'Action de grâces

Place les mots suivants aux bons endroits pour mieux comprendre l'histoire de l'Action de grâces.

octobre, citrouille, repas, colons, Autochtones, 1620, fruits, Canada, dinde, noix

Tout a commencé aux États-Unis en ________. Les premières personnes blanches à habiter le pays ont appris comment survivre grâce aux ______________. Les Autochtones leur ont montré à sécher des ____________, à chasser, à pêcher, à cueillir le maïs, et beaucoup plus.

À l'automne, les colons ont récolté beaucoup de maïs. Pour remercier les autochtones, les __________ les ont invités pour un grand ________. Ils ont choisi de préparer un repas autochtone. Il y avait de la ____________, des tartes à la ____________, des canneberges, du sirop d'érable, des épis de maïs grillés, des ________ et beaucoup de fruits.

Aux États-Unis, les gens célèbrent l'Action de grâces le quatrième jeudi du mois de novembre. Au ____________, les gens célébraient cette fête depuis longtemps. En 1957, le gouvernement a décidé que la date officielle serait le deuxième lundi du mois d'__________.

Les traditions

Parmi les objets suivants, encercle ceux qui te font penser à l'Action de grâces.



Mot mystère

A	U	T	O	M	N	E	F	E	U	I	L	L	E
U	C	U	L	T	I	V	A	T	E	U	R	P	A
T	E	T	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	S
O	L	F	I	B	L	E	F	P	D	O	L	R	C
C	E	A	N	O	I	X	E	O	I	C	E	E	A
H	B	R	R	L	N	T	T	M	N	T	G	M	N
T	R	C	A	A	M	D	E	M	D	O	U	E	N
O	A	I	F	B	O	F	E	E	O	B	M	R	E
N	T	S	E	O	I	R	A	G	N	R	E	C	B
E	I	S	S	U	S	U	E	M	R	E	S	I	E
S	O	U	T	R	S	I	P	U	I	A	G	E	R
R	N	R	I	E	O	T	A	A	N	L	C	R	G
I	E	E	N	R	N	S	I	R	I	I	L	E	E
R	A	B	O	N	D	A	N	C	E	X	R	E	S
E	S	I	M	A	I	S	R	E	C	O	L	T	E

abondance
action de grâces
amis
autochtones
automne
blé
canneberges
célébration
citrouilles
cultivateur
dindon
famille
festin
fête
feuille
fruits
labourer
légumes
maïs
farcissure
moisson
noix
octobre
pain
paix
pomme
récolte
remercier
réunir
rire

RÉPONSES : L'HISTOIRE DE L'ACTION DE GRÂCES : 1620, Autochtones, fruits, colons, repas, dinde, citrouille, noix, Canada, octobre. LES TRADITIONS : citrouille, dinde, feuilles d'automne, épi de maïs. MOT-MYSTÈRE : partager

ALLIANCE FRANÇAISE

Cinéma, théâtre, livre et Beaujolais

Automne, saison ennuyante ? L'Alliance française a des suggestions plein son sac pour vous divertir : expositions, théâtre, cinéma et gala sont au rendez-vous !

Sandra POIRIER

La programmation culturelle de l'Alliance française s'annonce remplie et diversifiée cet automne. L'ouverture de la saison culturelle a eu lieu le 23 septembre avec le vernissage de l'exposition de toiles de Roger Lafrenière. D'une grande spiritualité, ces paysages ne représentent pas des endroits physiques précis, mais se veulent évocateurs d'émotions ou d'états d'âme. Comme l'exprime l'artiste, ses tableaux, des aquarelles ou peintures à l'acrylique, sont « des endroits qui se trouvent dans nos têtes ». L'exposition **Intimité passagère** est en montre à la Galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) jusqu'au 29 octobre.

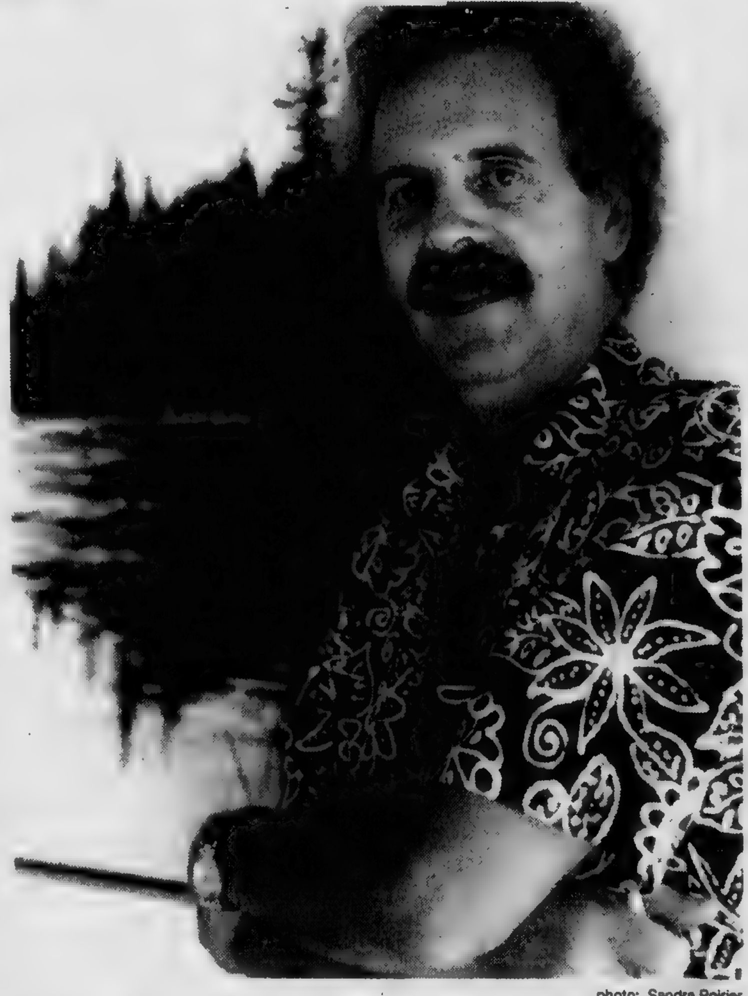
Du 6 au 10 octobre, l'Alliance française, en collaboration avec Cinémental, présente sept classiques du cinéaste français Claude Chabrol. « Toutes les projections seront sous-titrées en anglais et auront lieu à la Cinémathèque », mentionne la directrice de l'Alliance française, Nelly Sadoun.

« Le 8 octobre, soit en plein milieu du festival **Signé Chabrol**, le chorégraphe de la Compagnie Ivoire de Toulouse, Heddy Maalem, donnera un spectacle de danse contemporaine intitulé **Petite formes**, ajoute-t-elle. Ce spectacle s'inscrit dans un projet d'échange avec le Ballet Royal de Winnipeg. Heddy Maalem demeurera à Winnipeg pendant 15 jours et offrira des cours de danse. En échange, la chorégraphe canadienne Josée Garant séjournera à Toulouse en novembre. »

Dans le cadre du Festival international des écrivains de Winnipeg, l'Alliance française recevra le 14 octobre à 18 h le romancier français Yann Moix. Ce dernier viendra présenter son tout premier roman, **Jubilations vers le ciel**, qui lui a valu en 1996, le Prix Goncourt et le Prix François-Mauriac de l'Académie française. L'auteur fera aussi une lecture publique ce même jour à 12 h au Collège universitaire Saint-Boniface (CUSB).

Aussi cette année, l'Alliance française n'a pu s'empêcher d'ajouter à sa programmation la présentation de la pièce de théâtre *Monsieur Plume* d'Henri Michaux, mise en scène par Henri Thomas. « Nous n'avions pas inclus de présentation de ce genre l'an dernier et cela nous a manqué. Il y a deux ans, nous avions présenté une pièce de théâtre et celle-ci avait été présentée à guichet fermé, souligne Nelly Sadoun. Et cela se présente bien puisque 1999 est l'année centenaire de la naissance d'Henri Michaux. » La pièce sera présentée le 15 novembre à 19 h au CUSB. Le coût des billets est de 8 $ et 12 $.

Le premier trimestre prendra fin avec l'arrivée du Beaujolais nouveau. Lors du troisième gala annuel de collecte de fonds, tous les amateurs de Beaujolais sont invités à déguster la nouvelle cuvée. Plus de 200 personnes sont attendues lors de ce repas qui sera suivi d'un spectacle du chanteur et guitariste Louis St–Cyr. « Nous voulons que les gens s'amusent avec ces vins nouveaux », affirme Nelly Sadoun. Cette soirée aura lieu le 18 novembre dès 18 h30 à l'hôtel Crowne Plaza. Le coût des billets est de 75 $ par personne.


photo: Sandra Poirier

L'exposition *Intimité passagère* de Roger Lafrenière en montre jusqu'au 29 octobre à la Galerie de l'Alliance française.

Un tournant de millénaire français

Bilan de la saison 1999-2000 du Prairie Theatre Exchange et du Manitoba Theatre Centre.

Daniel BAHUAUD

La saison 1999-2000 a de quoi régaler les mordus du théâtre français. Non seulement Prairie Theatre Exhange et Manitoba Theatre Centre présentent-il une saison riche en variété, mais ils monteront trois pièces originalement écrites en français.

Prairie Theatre Exchange

Des pièces de Michel Tremblay et François Archambault seront à l'affiche du Prairie Theatre Exchange (PTE). Du 21 octobre au 7 novembre, on pourra voir *For the Pleasure of Seeing Her Again (Encore une fois, si vous le permettez)* de Michel Tremblay, dans une traduction de Linda Gaboriau. Un hommage de l'auteur québécois à sa mère, *For the Pleasure of Seeing Her Again (Encore une fois, si vous le permettez)* met en vedette Nicola Cavendish. *15 Seconds (15 secondes)* du Québécois François Archambault, qui décrit la relation malsaine entre deux frères, sera monté du 24 février au 12 mars.

PTE présentera également la comédie musicale des années 1970, *Godspell* à partir du 25 novembre. Cette adaptation hippie de l'évangile de Saint Mathieu sera l'occasion de revivre l'époque du "flower power", de l'amour et de la tolérance. Pour la famille, PTE présentera *Love You Forever* (18 décembre au 2 janvier), une série de courtes pièces tirées des ouvrages du célèbre auteur pour enfants, Robert Munsch. On pourra aussi savourer, du 20 janvier au 6 février, l'aperçu comique sur les relations interraciales de Marty Chan, *Mom, Dad, I'm Living With A White Girl.* À partir du 30 mars, PTE présentera *Walking On Water* de Dave Carley, un policier inspiré des films noirs des années 40.

Un abonnement pour la saison coûte 105 $. Le coût des billets simples varie selon les représentations. Renseignements : 942-5483.



Photo : gracieuseté Prairie Theatre Exchange

Le Prairie Theatre Exchange présentera *For the Pleasure of Seeing Her Again*, la pièce de Michel Tremblay mettant en vedette Dennis O'Connor et Nicola Cavendish.

Manitoba Theatre Centre

Manitoba Theatre Centre (MTC) présente en début de saison *Art*, une comédie musicale d'origine française écrite par Yasmina Reza. Présentée du 7 au 30 octobre, *Art* a gagné deux Molière en France, ainsi que le prix Tony pour la meilleure pièce de 1998.

MTC présentera également deux classiques : *King Lear* de Shakespeare (17 novembre au 11 décembre) et *A Streetcar Named Desire* de Tennessee Williams (26 janvier au 19 février). Présentée à partir du 27 décembre *Two Pianos, Four Hands* examine le monde de l'interprétation de la musique classique. *Wingfield Unbound* (23 février au 18 mars) est le quatrième volet dans la série populaire des pièces comiques de Dan Needles. La pièce présente les nouvelles péripéties du comptable « gentleman farmer » Walt Wingfield. Inspiré d'une nouvelle de Nikolai Gogol, *The Overcoat* de Morris Panych et Wendy Gorling (12 avril au 6 mai) est une pièce sans paroles qui, grâce au jeu des comédiens et la musique de Shostakovich, relate l'histoire d'un marginal dont la vie change lorsqu'il s'achète un manteau enchanté.

Au MTC Warehouse, on verra *Patience* (25 novembre au 11 décembre). Inspirée du livre de Job, cette pièce du dramaturge canadien Jason Sherman raconte les malheurs d'un homme d'affaires. *Closer* (6 au 27 janvier) de Patrick Marber est une tragi-comédie sur les thèmes de la sexualité et la mort, tandis que *The Beauty Queen of Leenane* (10 au 26 février) de l'Irlandais Martin McDonagh aborde le thème de la manipulation et du contrôle des autres. Dans sa pièce *The Last Night of Ballyhoo*, Alfred Uhry, auteur de *Driving Miss Daisy*, évoque une fois de plus le Sud des années 30.

Un abonnement coûte entre 85 $ et 200 $. Renseignements : 942-6537.



Marguerite Bernuy

La famille de Marguerite invite les amis à venir célébrer son *100*e anniversaire.

Le dimanche 10 octobre de 14 h à 16 h
au Manoir des aînés à La Salle (Manitoba)

Votre présence sera votre cadeau.



Photo: Gratieuseté Norbert Bender

Soccer à quatre ?

Les All Stars du Centre communautaire Notre-Dame ont remporté la première édition d'un tournoi de soccer à quatre joueuses contre quatre, organisé par les Flames de Saint-Boniface et Saint-Vital. Le tournoi s'est déroulé le 18 septembre à l'école Dr. Penner de Saint-Vital. L'équipe des Stars était composée de Nicole Arbez, Marisa Monnin, Geneviève Marion et Denise Harding, toutes agées de 12 ans. Les joueuses disputent la rencontre à quatre contre quatre, sans gardienne de but, sur la moitié d'un terrain. L'événement a connu un tel succès que les organisateurs du tournoi pensent déjà répéter l'expérience l'an prochain et y inclure des catégories pour garçons.

GOLF

Les Braves finissent deuxième

Pascal DUBÉ

L'équipe féminine de golf de l'école Saint-Joachim de La Broquerie a terminé en deuxième position au tournoi provincial de golf du Manitoba High Schools Athetic Association le 17 septembre. Les Braves ont peut-être été un peu avantagées par rapport à leurs adversaires, car le tournoi se déroulait au club de golf La Vérendrye de La Broquerie.

Chez les garçons, l'équipe de La Broquerie s'est classée sixième et le quatuor représentant l'école Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys a terminé au dixième rang. Ce sont les écoles de Dauphin et de Portage-la-Prairie qui l'ont remporté respectivement dans les catégories masculine et féminine.

« On est très content du résultat de nos filles, affirme l'entraîneur de l'équipe de La Broquerie, Yvette Mallet. Surtout que nous avons deux filles qui ne jouent au golfqu'à l'occasion. Malgré cela, nous sommes arrivées seulement quatre coups derrière les gagnantes. »

L'équipe était composée de Chantal Vielfaure, Joanne Mireault, Christine Vielfaure et Rachel Beauchamp. Pour déterminer le pointage final de l'équipe, seul le résultat individuel des trois meilleures joueuses comptait.

« Nos garçons ont aussi bien fait, mentionne Yvette Mallet. C'était une première expérience pour nos deux équipes au niveau provincial. L'an dernier, ils n'avaient pas réussi à se qualifier pour les épreuves provinciales. » L'équipe masculine était composée de André Carrière, Claude Saint-Hilaire et des frères Justin et Colin Tétrault.

L'équipe de l'école Réal-Bérard était quant à elle composée de Rémi Gosselin, Cédric Cahill, Jocelyn Gagné et Jeremy Hébert. Les représentants de Saint-Pierre-Jolys avaient terminé troisième l'an dernier. Dix équipes étaient inscrites du côté féminin contre 16 chez les garçons.

HOCKEY

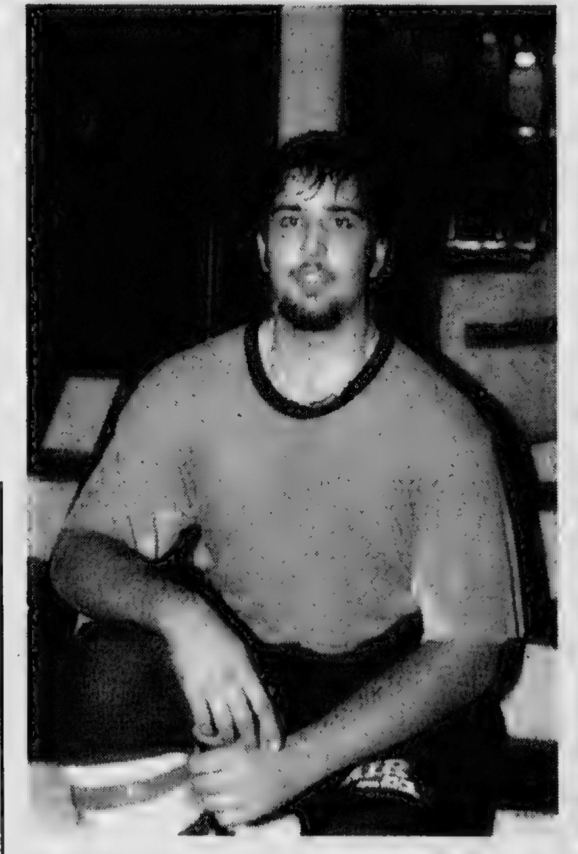
Nouvelle saison, nouveaux buts

Alors que Christian Chartier et Daniel Tétrault espèrent avoir de bonnes saisons avec leur équipes respectives chez les juniors, Luc Théoret tente sa chance chez les professionnels.

Pascal DUBÉ

Blessé à une cheville, Daniel Tétrault n'a pas pu se rendre à Calgary pour participer au camp d'entraînement des Flames de la Ligue nationale de hockey. Christian Chartier a pour sa part eu plus de chance en se rendant à la mi-septembre à Edmonton pour participer au camp d'entraînement des Oilers. Tous deux sont présentement de retour avec leur club junior respectif où ils espèrent connaître de bonnes saisons.

Daniel Tétrault entame sa quatrième et dernière saison chez les juniors avec les Wheat Kings de Brandon. Le défenseur natif de La Broquerie a été nommé assistant pour cette saison.



À 19 ans, Christian Chartier, entame déjà une quatrième saison chez les juniors, avec le Blades de Saskatoon.

Archives La Liberté

Luc Théoret tente présentement sa chance avec l'équipe école des Sabres de Buffalo, les Americans de Rochester.

« Je ne me suis pas fixé d'objectifs précis pour la prochaine saison, déclare-t-il. Je serais satisfait avec une production d'environ 50 points. Je veux aussi me concentrer pour avoir une bonne fiche dans la colonne des +/-. Vraiment, tout ce que je souhaite c'est d'avoir une meilleure saison que l'an dernier.

« J'étais pas mal content de recevoir une offre de l'équipe de Calgary, poursuit Daniel Tétrault. C'est signe qu'il y a toujours des équipes qui sont intéressées à mes services. Je crois que nous avons une bonne équipe à Brandon cette année avec une bonne défensive et d'excellent gardiens. On devrait se classer pour les séries de fin de saison. »

Les Blades de Saskatoon, l'équipe de Christian Chartier, ont déjà remporté une victoire et le jeune hockeyeur de Saint-Lazare croit que c'est de bon augure pour la saison. « L'équipe devrait avoir plus de succès que l'an dernier, affirme le défenseur de six pieds et 220 livres. Nous avons deux recrues qui nous viennent de la république Tchèque et qui ont beaucoup de talent. J'espère simplement avoir une bonne quatrième saison chez les juniors.

« J'ai eu beaucoup de plaisir à Edmonton avec le camp d'entraînement des Oilers, lance Christian Chartier. J'étais pas mal énervé à mon premier match intra-équipe, mais les choses se sont vite placées. J'ai eu la chance de parler avec l'entraîneur-chef, Kevin Lowe, et j'ai beaucoup appris. Le jeu est beaucoup plus rapide chez les professionnels. Je vais devoir améliorer mon coup de patin et encore développer ma force physique si je veux percer dans la Ligue nationale. »

Au moment d'écrire ces lignes, La Liberté n'avait toujours pas réussi à rejoindre le jeune défenseur de Saint-Boniface Luc Théoret, qui habite présentement dans un hôtel de la région de Rochester où il participe au camp d'entraînement des Americans de Rochester dans la Ligue américaine de hockey. Rappelons que la formation de Rochester est aussi le club-école des Sabres de Buffalo. Luc Théoret avait été repêché par Buffalo lors de l'encan amateur de 1996.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 octobre 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 59

6h30 Il était une fois... la vie
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h54 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Corky
14h00 Médias (L) Expresso (Ma) Trajectoires (Me) Second regard (J) Les Idées lumières (V)
14h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
15h00 Corinne & Colin
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) La Boîte à lunch (Me et J) Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Les Orphelins de Duplessis
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Les Maris, les femmes, les amants.** *Fr. 1989. Comédie de mœurs.*
2h10 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h26 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
➤ 0h00 Les Nouvelles du sport
0h28 Vues d'ici: **Pourquoi pas.** *Can. 1993. Comédie de mœurs.*
2h45 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Le Secret.** *Fr. 1979. Drame policier.*
2h00 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Amandine Malabul
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 L'Arche de Noé
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Mots et des maux
19h00 Les Espiègles
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Né un 4 juillet.** *É.-U. 1989. Drame biographique. Blessé au combat, un jeune soldat patriotique revient du Vietnam et s'engage dans un militantisme contre la guerre.*
3h00 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-mois peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Le Fidèle Vagabond.** *É.-U. 1957. Drame sentimental. Pendant que son père, un fermier, est parti au loin mener un troupeau de bœufs, un jeune garçon se prend d'amitié pour un chien qui rôde autour de chez lui. Répondant au nom de Old Yeller, ce chien sauvera tour à tour la vie du bambin et celle de sa mère, attaqués respectivement par un ours et par un loup.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Gueule de star
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les Nouvelles du sport
21h57 Culture-Choc
22h27 Branché
➤ 22h57 Télé-Nuit: **Les Apprentis.** *Fr. 1995. Comédie de mœurs. Un paumé en peine d'amour se fourvoie dans un vol à main armée avec un copain magouilleur.*
1h10 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Le Concours de Banjo
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Les Filles de Caleb
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux Dimanches: **Le Québec vu par sa pub.**
21h00 Les Beaux Dimanches: **Traces d'étoiles**
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Idées lumière
23h05 Les Nouvelles du sport
➤ 23h33 Ciné-Club: **If....** *É.-U. 1968. Drame. Dans une école privée britannique, la discipline est assurée par des surveillants choisis parmi les élèves et dotés de certains privilèges. Un conflit permanent existe entre ceux-ci et leurs confrères.*
1h25 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour (L et Ma) Sunset Beach (Me, J et V)
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Salle d'urgence
20h00 Ally Mc Beal
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 L'Émission des records Guinness
19h00 Le Retour
20h00 Rue l'espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicités
0h51 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Le Bonheur est dans la télé
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E
19h00 Histoire vraie: Mary et Tim
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Les Francofolies 98
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Séduction à belles dents.** *Am. 1985. Comédie fantaisiste. Un étudiant tombe sous l'emprise d'une femme vampire à la recherche de sang neuf.*
0h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Dodo déco
10h00 Bec et museau
10h30 Le goût de chez nous
11h00 Vins et fromages
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
➤ 14h30 Ciné-pop: **Crocodile Dundee II.** *Aust. 1988. Comédie dramatique. Un coureur de brousse australien vient en aide à une journaliste new-yorkaise qui a été kidnappée par des trafiquants de drogue.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Les Aventures de bébé.** *Am. 1994. Comédie. Un bébé fausse compagnie à ses trois ineptes kidnappeurs et vit diverses aventures périlleuses dans une grande ville.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Tigre blanc.** *Can. 1995. Drame policier. Un policier ne recule devant rien pour venger la mort d'un collègue assassiné par un membre de la mafia chinoise.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, Sports
➤ 22h25 Ciné-lune: **Le Prince des rivières.** *Am. 1993. Drame. Dans les années 20, au Vermont, un vieux rustre et sa compagne résistent aux manœuvres d'hommes d'affaires qui veulent acquérir leur propriété.*
0h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
14h00 Tournoi de quilles en équipes
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Capitaines courageux.** *Am. 1995. Film d'aventures. Rescapé d'un naufrage, un jeune orphelin arrogant et prétentieux ets recueilli à bord d'un chalutier par un capitaine strict et discipliné.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Fort Boyard
➤ 18h30 Cinéma Télémax Vidéotron: **Clonage.** *Am. 1996. Comédie. Un homme affairé a recours au clonage pour répondre à ses nombreuses obligations familiales et professionnelles.*
21h00 Banque Royale : Panorama Canada
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h45 Le «Journal» de François Pérusse
22h52 Vins et fromages
23h22 Évangélisation 2000
23h52 Infopublicité
1h22 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 10 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à [illegible] en Nouvelle-Écosse, par [illegible], prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Info
5h03 Jeunesse au Sommet (L) Taxi pour l'Amérique (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Info
10h03 Mise au point (L) Dimanche midi Amar (Ma) Dites-moi (Me) La grande aventure des médecins sans frontières (J) Au delà des apparences (V)
10h55 Revue de presse canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L) Gourmandises (du Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma) La vie à l'endroit (Me) La carte aux trésors (J) Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L) Marcel Dubé : aimer, écrire (Ma) Découverte (V)
13h00 Les grands entretiens (L) Autant savoir (Me) Clip postal (J) Vins et fromages (V)
13h30 Le journal de France 3
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Les carnets du bourlingueur
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 TV5 Info
20h03 Autant savoir
20h30 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les filles du maître de chai
0h45 TV5 Questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 Info
2h03 Mise au point
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télétourisme
17h30 Les idées lumière
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 La carte aux trésors
20h00 TV5 Info
20h03 Jazz cabaret
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La vie à l'endroit
0h45 TV5 Questions
1h00 L'hebdo
2h00 TV5 Info
2h03 Dimanche midi Amar
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Les inventions de la vie
16h30 Pyramide
17h00 Télécinéma
17h30 Panorama
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Info
20h03 Méditerranéo
20h30 En compagnie des orignaux
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La carte aux trésors
0h45 TV5 Questions
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Info
2h03 La grande aventure des médecins sans frontières
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Les inventions de la vie
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Magellan
17h30 Les arts et les autres
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 TV5 Info
20h03 Les yeux d'Hélène
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 En compagnie des orignaux
1h45 Génération sensations
2h00 TV5 Info
2h03 Dites-moi
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Courants d'art
17h30 d.
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h25 TV5 Info
20h30 P.J. : Police judiciaire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les yeux d'Hélène
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 Info
2h03 Géopolis
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Info
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les inventions de la vie
10h00 TV5 Info
10h03 Découverte
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Géopolis
16h00 Vins et fromages
16h30 Thalassa
17h30 Cap aventure
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Tapis rouge
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Vivement dimanche
0h45 Écrans du monde
1h15 Images de pub
1h30 Rince ta baignoire
2h00 TV5 Info
2h03 P.J. : Police judiciaire
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Les yeux d'Hélène

Dimanche

5h00 TV5 Info
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h30 Sindbad
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Jeunesse au Sommet
10h00 TV5 Info
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Les rives du paradis
12h45 Images de pub
13h00 Va savoir
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Festival d'été de Québec 1997
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Pyramide
17h00 Jazz cabaret
17h30 Grands gourmands
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Tapis rouge
2h10 Faxculture
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Festival d'été de Québec 1997



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h30 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

FAFM

Une journée pour clore l'année

Rire aux larmes… c'est ce que les aînés franco-manitobains s'apprêtent à faire le 6, 7 et 8 octobre, avec leur toute nouvelle production ! Je veux toute la vivre ma vie.

Sandra POIRIER

Les aînés franco-manitobains auront une journée bien remplie le 8 octobre ! Un item « divertissement » a été ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) qui aura lieu au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface à compter de 14 h.

La FAFM profite de cette occasion pour clôturer l'Année internationale des personnes âgées. « Après la réunion, il y aura un souper de reconnaissance qui permettra à la FAFM de souligner le rôle joué par des membres de la communauté auprès des aînés, indique la directrice de la FAFM, Josée Théberge-Desjardins. La soirée clôturée par la pièce de théâtre *Je veux toute la vivre ma vie*, montée par le théâtre des aînés.

Je veux toute la vivre ma vie raconte de façon amusante les étapes de la vie de couple. La rédaction des textes et la mise en scène ont été écrites et dirigées par des aînés des communautés de Saint-Laurent, Saint-Pierre-Jolys / Otterburne, La Broquerie et Saint-Boniface. « Le tour de force de cette pièce, explique Josée Théberge-Desjardins, c'est que chaque communauté a écrit une étape précise de la vie du couple sans vraiment se consulter. Cela risque donc d'être assez amusant puisque les gens de Saint-Pierre ne vieillissent pas nécessairement comme ceux de Saint-Laurent ! »

La FAFM propose un tarif spécial pour les personnes intéressées à assister au souper et à la pièce le 8 octobre. *Je veux toute la vivre ma vie* est également présentée les 6 et 7 octobre, et il sera possible d'obtenir des billets en surplus la soirée du 8 octobre.

Assemblée annuelle

Au cours de la partie plus "formelle" de la journée du 8 octobre, les participants à l'assemblée annuelle auront à échanger sur le nouveau modèle de rencontres provinciales qui leur sera proposé. « On va proposer que les membres de l'exécutif se déplacent dans quatre à cinq régions par année au lieu que ce soit nos membres », précise Josée Théberge-Desjardins.

« Certains membres de la FAFM veulent garder le statu quo en ce qui concerne le nom de la fédération. Mais on veut tâter le pouls de tout le monde et voir s'il y a un intérêt pour qu'on modernise le nom, poursuit-elle. On a déjà quelques suggestions comme l'Assemblée du Bel Âge franco-manitobain ou bien l'Assemblée des gens du Bel Âge franco-manitobain. Ce changement d'appellation veut favoriser le recrutement des 55 ans et plus. »



Archives La Liberté

Josée Théberge-Desjardins.

Renseignements et billets pour le forfait souper / théâtre : 233-4915 ou 1-800-665-4443. Pour réserver des billets pour la pièce seulement : 233-8972.

LAURIER

Plus d'élèves, moins d'espace

Pascal DUBÉ

Malgré les appels et les interventions du directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Léo Robert, auprès de la Commission des finances des écoles publiques du Manitoba, les élèves de l'école Jour de Plaine de Laurier ont débuté l'année scolaire toujours privés d'un local de laboratoire. Une situation qui contrarie le directeur de l'école, Denis Dragon, qui est également professeur de sciences.

« La situation n'a pas évolué depuis l'année dernière, explique-t-il. Nous n'avons toujours pas accès au laboratoire de l'école de Laurier, qui est dans le même édifice que nous, mais qui appartient à la division scolaire Turtle River, explique Denis Dragon. Nous n'avons accès qu'à une salle de classe, au gymnase et une salle de bain. »

« Depuis le refus de la division scolaire Turtle River de partager ses locaux, nous avons écrit une lettre à la Commission des finances des écoles publiques et j'ai placé quelques appels depuis le début de l'année scolaire pour avoir une réponse du gouvernement, affirme Léo Robert. Si j'ai bien lu entre les lignes, nous ne devrions pas avoir de réponse avant la tenue des élections. »

L'école Jour de Plaine de Laurier fait face à un problème chronique de manque d'espace depuis son ouverture il y a un peu plus de deux ans. La Commission des finances des écoles publiques avait même dû intervenir pour forcer la division scolaire Turtle River à partager ses locaux avec la petite école de la DSFM.

« Le problème est pire encore cette année avec l'arrivée d'un nouveau programme de prématernelle à l'école, indique Denis Dragon. Deux demi-journées par semaine, nous avons un groupe de 13 élèves de la prématernelle. À chaque fois, on se demande où on va les mettre. Pour l'instant, on se sert du gymnase, de la salle d'informatique, de la cuisine ou même du bureau du directeur pour les accomoder ! »

Gens d'ici

Au service du Sud-Est

Daniel BAHUAUD

«Je suis très heureux de mes nouvelles responsabilités », affirme le docteur Jean Prénovault, qui depuis le début du mois d'août est directeur médical des services d'urgence régionaux pour la région du Sud-Est. « J'aime beaucoup ce nouveau poste. »

Originaire de Saint-Boniface, mais habitant Steinbach, Jean Prénovault n'est pas un inconnu dans la région du Sud-Est. Depuis 1993, il est médecin à l'urgence de l'hôpital Bethesda à Steinbach, où il pratique également des accouchements. Le Dr. Prénovault a aussi une pratique au Centre médical familial à Steinbach.

« Je suis le seul médecin francophone de Steinbach, souligne-t-il. J'ai souvent des patients de La Broquerie et de Sainte-Anne. Environ 10 % de mes patients sont francophones. Le grand atout de vivre à Steinbach, ajoute-il, c'est de profiter de la vie de la campagne tout en étant près de Winnipeg. J'aime la pratique rurale, mais c'est bien de visiter sa parenté en ville ! »

En tant que directeur médical des services médicaux d'urgence régionaux, le Dr. Prénovault doit former les ambulanciers membres des équipes d'urgence. « Autrefois, on ne les formait pas, explique-t-il. Ils étaient ni plus ni moins que des chauffeurs qui, à la limite, savaient se servir d'un défibrillateur en cas de crises cardiaques. Mais depuis quelques années, la recherche confirme l'importance d'une intervention rapide. Dans certains cas, la formation d'un ambulancier est littéralement une question de vie ou de mort. »

Le Dr. Prénovault enseigne des cours avancés de secourisme et de premiers soins à de nouvelles recrues et aux ambulanciers expérimentés qui doivent renouveler chaque année leur permis.

En plus, le Dr. Prénovault doit évaluer les besoins en services d'urgence particuliers à la région du Sud-Est. « Nous avons beaucoup d'aînés au Sud-est, surtout à Sainte-Anne, explique-t-il. Quel équipement et quelle formation doit-on avoir pour bien répondre aux besoins de ces communautés ? Par exemple, certains endroits auront peut-être plus besoin de défibrillateurs cardiaques, ou d'une trousse d'adrénaline pour ceux qui éprouvent une crise d'allergie. Mon rôle sera de déterminer ces besoins et ensuite de me procurer l'équipement et enseigner les techniques qui y sont associées. »

Le Dr. Prénovault souligne qu'il éprouve une grande satisfaction à former le personnel ambulancier. « J'aime enseigner, dit-il. Je m'occupe déjà de plusieurs résidents à Steinbach. Certains terminent leur quatrième année en médecine, tandis que d'autres ont déjà leur diplôme et font un cours de spécialisation en médecine familiale. »

Encore *un* succès

La qualité du service et de ses produits ont valu à Encore Business Solutions le respect de ses pairs.

Daniel BAHUAUD

Depuis 1990, une entreprise de Saint-Boniface, Encore Business Solutions Inc., développe et fournit des logiciels de comptabilité et des systèmes d'Internet à des entreprises locales et mondiales. En pleine croissance, la firme compte plus de 600 clients au Canada, aux États-Unis, aux Bermudes et en Europe. Encore Business Solutions vient d'obtenir le prix du Développeur de l'année des Great Plains Partners.

« C'est complètement renversant, lance le président d'Encore, Marc Labossière. Ça fait des années qu'on avance à petits pas pour se tailler une place dans le marché. Et maintenant, on reçoit un prix important. Vous devriez voir l'atmosphère au bureau ; on a de quoi s'encourager pour plusieurs années à venir ! »

Great Plains Partners est une association internationale regroupant plus de 1 400 fournisseurs de logiciels. L'association, dont le bureau chef est à Fargo au Dakota du Nord, décerne chaque année 20 prix à ses partenaires. Le gagnant du prix du Développeur de l'année est choisi parmi les 300 entreprises membres qui développent des logiciels. Il n'est pas basé sur le rendement, mais sur la qualité du service et des produits.

« Être reconnu, surtout par nos pairs, c'est très positif, souligne Marc Labossière. Quand on a su le 18 septembre au congrès à Fargo qu'on avait gagné, on était aux anges.

« À mon avis, ça souligne surtout le beau travail accompli, poursuit le natif de Saint-Léon. En 1990, lorsque Charles Laflèche (maintenant de l'entreprise Momentum) et moi avons fondé l'entreprise, je ne savais pas ce qui nous attendait. Je travaillais alors comme contrôleur pour la Caisse Populaire de Saint-Boniface. En 1991, on avait assez d'ouvrage pour que je quitte la Caisse. Depuis, le nombre de clients ne fait que se multiplier. Notre chiffre d'affaires a augmenté de 400 % en cinq ans. Et on s'attend à ce qu'il augmente de 50 à 60 % en 1999. Nos clients cibles sont maintenant les entreprises qui ont un chiffre d'affaires d'un million $ à 250 millions $. Il y a 20 mois, nous avions huit employés. Nous sommes maintenant 20 au bureau, et il faudra en embaucher d'autres. On en a fait du chemin, en presque dix ans ! »



photo: Daniel Bahuaud

Marc Labossière : « Notre chiffre d'affaires a augmenté de 400 % en cinq ans.

Au Manitoba, Encore Business Solutions fournit des logiciels au Collège universitaire de Saint-Boniface, à la Fédération des Caisses Populaires, à Blue Cross, à Centraide de Winnipeg, à Isoboard et à plusieurs ministères du gouvernement provincial. À l'échelle nationale, la firme fait affaire avec les Flames de Calgary, les Raptors et les Blue Jays de Toronto, ainsi que Kodak Canada. Et aux États-Unis, Encore a vendu des logiciels à l'Association des joueurs de la ligue nationale du football, à l'orchestre symphonique de Chicago, aux Girl Scouts of America et à la fondation pour les victimes de l'Holocauste de Stephen Spielberg.

Encore Business Solutions est membre des Great Plains Partners depuis 1991. « On était une petite boîte qui cherchait des solutions pour ses clients, explique Marc Labossière. Great Plains offrait une variété de logiciels qui répondaient aux besoins de nos clients. Cela nous a permis de servir notre clientèle tout en développant nos propres logiciels. »

Boulevard Provencher

Un pas vers la revitalisation

Grâce au réaménagement cet automne d'une section du boulevard Provencher, Rues Principales concrétise sa vision d'un quartier revitalisé.

Daniel BAHUAUD

Rues Principales pourrait dès octobre, mettre en branle son projet pilote des réaménagements de la rue et des façades de huit édifices situés entre la station Shell et le bureau de poste sur le côté sud du boulevard Provencher.

Financé avec des sommes obtenues de la Ville de Winnipeg (40 000 $) pour l'aménagement des rues et de la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) du Quartier français (20 000 $) pour refaire les façades, le projet a pour but de concrétiser le plan conceptuel présenté par Rues Principales en juin.

« Nous voulons prouver que notre vision est réalisable, souligne le directeur de Rues Principales, Norman Dupas. Pour ce faire, nous avons signé des ententes avec les propriétaires de huit commerces situés entre le 180 et le 208, boulevard Provencher. La firme Gaboury, Préfontaine et Perry a été embauchée pour travailler avec ces commerçants et préparer des raffinements au plan conceptuel. Nous espérons que la construction commencera en octobre. »

L'architecte Guy Préfontaine rappelle que l'idée maîtresse du projet pilote est de donner aux bâtiments une palette de couleurs respectant le style des années 1910 à 1940. « On veut redonner au quartier son cachet classique d'autrefois, dit-il. Des auvents et des enseignes de style compatible avec le quartier seront suggérés. Une fois nos dessins terminés, les propriétaires devront dire s'ils acceptent les réaménagements proposés. »

Les changements comprennent aussi l'aménagement de la platebande du boulevard et du terrain devant les édifices, ainsi que l'installation de baies de stationnement et de patios.

Propriétaire d'Appareil Provencher, Gérald Pantel n'a pas hésité à adhérer au projet pilote. « J'espère que tous les commerçants du boulevard pourront éventuellement participer au réaménagement, indique-t-il. Ce n'est pas la première fois qu'on parle de revitaliser la Provencher, et il est temps de passer à l'action. Sinon, nous risquons de perdre des propriétaires, surtout les francophones. On a déjà vu le départ de Monsieur Couture de Couture Motors et du traiteur Pelland.

« Ce qui est positif, c'est que les commerçants ont un coup de pouce de la ZAC, poursuit Gérald Pantel. La Zac défraie 50 % des coûts du réaménagement des façades jusqu'à concurrence de 5 000 $, ce qui me permet de participer au projet. »

Propriétaire d'International Office Innovation, Richard Devigne estime que le projet pilote aura des retombées positives. « Remplacer une porte et ajouter des auvents et de nouvelles enseignes, ce n'est pas beaucoup, mais il faut commencer quelque part, explique-t-il. Toute amélioration est bonne et, bien que le réaménagement ne soit pas strictement nécessaire pour mon entreprise, je participe pour encourager un certain dynamisme sur le boulevard Provencher. Quant à l'aménagement du boulevard même, j'aime beaucoup l'idée des baies de stationnement. Elles vont inciter les gens à circuler à pied. »


Archives La Liberté

Le boulevard Provencher.

Au cabinet Deniset et Boily, l'avocat Pierre Deniset appuie le projet pilote, mais n'a pas encore signé d'entente avec Rues Principales. « J'aimerais voir ce qu'ils proposent pour mon édifice avant d'embarquer, dit-il, mais c'est un projet valable. On ne répondra pas à tous les besoins et désirs de chaque commerçant, mais il nous faut une vision en commun. Sans quoi, le quartier pourrait se détériorer. L'ajout de baies de stationnement élargira les trottoirs et encouragera les piétons. Pour les commerçants, c'est positif et en plus, ça découragera la criminalité. »

An 2000

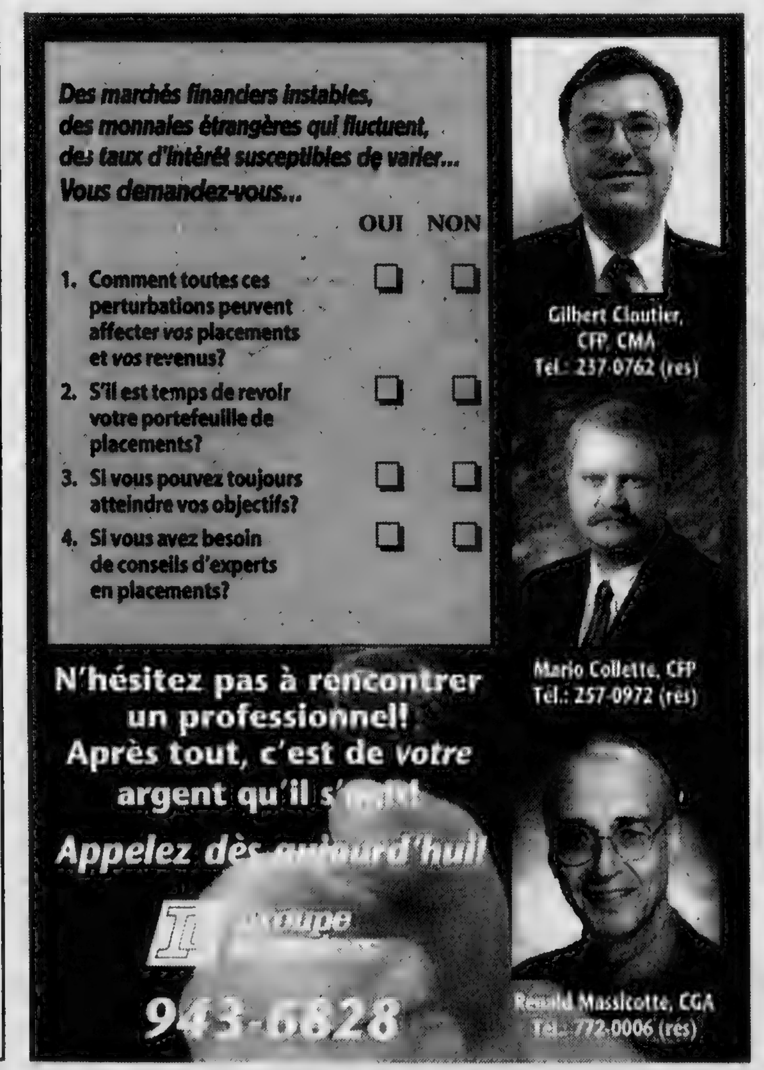
Prêt pour le décollage

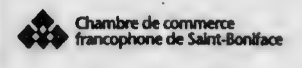
Les responsables de l'aéroport de Winnipeg ont annoncé officiellement le 17 septembre que toutes leurs installations étaient prêtes à franchir le seuil du prochain millénaire. Les avions pourront donc décoller et atterrir en toute sécurité à l'aéroport de Winnipeg le 1er janvier 2000.

« Tous nos systèmes ont réussi les tests nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement le jour de l'an 2000, affirme la vice-présidente du Winnipeg Airports Authority, Coleen Rogers. Tout l'équipement qui ne répondait pas efficacement au bogue de l'an 2000 a été amélioré ou tout simplement remplacé. Le 1er janvier, ce sera "business as usual" à l'aéroport de Winnipeg. »

L'aéroport de Winnipeg fait partie du Aviation Millennium Project qui compte sur le partenariat de plus d'une centaine de compagnies aériennes, 500 aéroports commerciaux et leur tour de contrôle, les gouvernements locaux et des centaines de fournisseurs de services qui travaillent activement à préparer les aéroports de l'Amérique du Nord pour franchir sans encombre le nouveau millénaire. Les travaux de préparation auront coûté juste un peu moins de un million $ à l'aéroport de Winnipeg.

P. D.









À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES

CONSULTANT OU CONSULTANTE EN ÉDUCATION PRÉVENTIVE SERVICES D'AIDE AUX JEUNES VICTIMES DU JEU

(Poste bilingue)

WINNIPEG

ÉCHELLE DE SALAIRE : DE 40 627 $ À 49 045 $ par année

La Fondation manitobaine de luttre contre les dépendances (AFM) est un organisme de la Couronne chargé d'offrir à la population du Manitoba des services de prévention et de réadaptation liés à l'alcool, aux autres drogues et au jeu.

La personne titulaire du poste concentrera ses efforts sur les jeunes francophones (de 12 à 18 ans) et leurs familles. Basée à Winnipeg, elle se déplacera dans toute la province pour offrir des services dans les régions désignées bilingues.

Responsabilités principales : Effectuer des recherches, concevoir et présenter des ateliers éducatifs et de développement des compétences, ainsi que des séances de formation aux prestataires de services, aux élèves, aux groupes et organismes communautaires, aux clients et au grand public. Faire des recherches et élaborer des trousses de renseignements. Agir en qualité de consultant ou de consultante pour les groupes et organismes communautaires dans le domaine des dépendances au jeu. Participer à des projets spéciaux et aux évaluations. Offrir des services de conseling individuel et en groupe. Prendre part à des activités qui font appel aux médias. Représenter la Fondation aux comités locaux et nationaux. Posséder un permis de conduire valide et son propre véhicule.

Qualités secondaires : Diplôme universitaire en sciences humaines, en éducation ou en service social et un minimum de deux années d'expérience connexe et/ou un mélange acceptable d'études et d'expérience; expérience en conception, élaboration, mise en œuvre et enseignement de programmes éducatifs; leadership; capacité de créer une atmosphère d'équipe et de travailler au sein d'une équipe; expérience connexe en counseling; excellente connaissance des problèmes liés aux dépendances et à l'obsession du jeu; excellentes compétences en communication et en rédaction. Une maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire. L'obtention du *Certificate in Adult Education* sera considérée comme un atout.

La Fondation ne répondra pas à toutes les demandes.
Elle ne communiquera qu'avec les personnes sélectionnées pour l'entrevue.

Nº du concours : 99-40-WPG259
Date de clôture : 8 octobre 1999

Envoyer votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Administrateur régional
Région de Winnipeg
Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
1031, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0R8
Téléc. : (204) 774-8091
Adresse électronique : wpgreg@afm.mb.ca

Employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi

Milieu de travail appliquant certaines restrictions à l'usage du tabac.





La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, sont à la recherche de personnes bilingues pour combler des postes auprès d'organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi (Programme PE).

Les postes à combler sont:

- Bibliothèque de Sainte-Anne: *Aide bibliothécaire*
- Cercle Molière: *Assistant(e) à la coordination*
- CKXL - Envol 91: *Animateur - animatrice*
- CKXL - Envol 91: *Secrétaire administrative*
- Conseil jeunesse provincial: *Secrétaire administrative*
- Corporation Chaboillé: *Assistant(e) au Chargé de projet*
- Ensemble Folklorique de la Rivière-rouge: *Coordonnateur(trice)*
- Guides franco-manitobaines: *Coordonnatrice*
- Journal La Liberté
- Pluri-Elles: *Animatrice en alphabétisation*
- Réseau des femmes: *Adjointe administrative*
- Centre du Patrimoine: *Préposé(e) à la recherche*

Les personnes intéressées aux postes disponibles doivent:

- Être sans emploi présentement et recevoir des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentale au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine.
Dennys Blackburn
Coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443
dblackburn@franco-manitobain.org

COMPTABLE

Lieu de travail : Collège Mathieu Gravelbourg (Saskatchewan)

Fonctions :

- gestion des finances y inclus les comptes à recevoir et à payer, le grand livre (tenue de livres);
- préparation des dépôts;
- préparation pour les chèques de paie;
- préparation des budgets;
- préparation des rapports financiers mensuels;
- surveillance des comptes et de l'encaisse;
- comptabilité de la Fondation;
- magasin Alouette;
- surveillance des diverses tâches comptables et de bureau.

Salaire : à négocier

Exigences :

- avoir travaillé avec le logiciel ACCPAC PLUS et ses modules, y inclus le grand livre général, livre de paie et compte payable;
- avoir suivi de la formation formelle et être en mesure de le faire;
- avoir au moins trois ans d'expérience en comptabilité;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec références **avant le 8 octobre 1999** à :

Monsieur Marcel Michaud
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
par la poste ou par courriel à :
marcel.michaud@collegemathieu.sk.ca

Tél. : (306) 648-3491 ▪ Téléc. : (306) 648-2604

OFFRE D'EMPLOI

La Chambre économique de l'Alberta est à la recherche de candidatures pour le poste suivant:

AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Sous la direction du directeur général, la personne choisie sera responsable de la réalisation des secteurs communautaire et affaires du Plan d'action triennal de La CÉA. Elle travaillera, entre autres, avec les différents intervenants des régions francophones de l'Alberta à se doter de plans d'action régionaux en développement économique et touristique; à développer des circuits touristiques franco-albertains et le Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO).
Elle donnera des conseils généraux, fournira l'information et les contacts sur les programmes gouvernementaux et les professionnels francophones disponibles aux personnes désireuses de démarrer une entreprise, de prendre de l'expansion ou de faire de l'import/export.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

- Détenir un baccalauréat ou diplôme en commerce ou en développement économique communautaire et/ou avoir une bonne expérience du développement économique communautaire et du monde des affaires

EXIGENCES

- Maîtriser le français et l'anglais parlés et écrits
- Être dynamique et avoir des idées innovatrices
- Connaître la réalité du milieu minoritaire francophone canadien
- Être capable de gérer et de mettre en oeuvre des projets
- Être capable de travailler en équipe
- Être capable de travailler avec des gens d'affaires et des groupes de bénévoles en régions
- Connaître le développement touristique et le marketing (un atout)
- Connaître les différents programmes gouvernementaux (un atout)
- Être disposé à travailler les fins de semaine
- Être disposé à voyager et avoir un permis de conduire

La personne choisie devra posséder les qualités habituellement recherchées et inhérentes à un tel poste.

Fin du concours : **le vendredi 8 octobre 1999 à 16h**

Lieu de travail : Edmonton (Alberta)
Entrée en fonction : le lundi 29 novembre 1999
Salaire annuel : À négocier selon les qualifications et l'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier postal à l'adresse suivante :



Comité de sélection
La Chambre économique de l'Alberta
Pièce 206, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 3N1

ou par courriel à : **pbrault@lacea.ab.ca**

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à cette offre d'emploi.
Le comité de sélection ne contactera que les personnes choisies pour une entrevue.
La Chambre économique de l'Alberta souscrit à l'égalité en matière d'emploi.



Le Musée de Saint-Boniface

est à la recherche de
guides-interprètes
postes de pigistes

Les qualifications de cet emploi sont :

a) doit pouvoir s'exprimer avec facilité à l'oral en français et en anglais.
b) doit être à l'aise avec le public.
c) une bonne connaissance de l'histoire du Manitoba et un intérêt dans le patrimoine serait un atout.

Une formation sera offerte par le Musée.

Toute personne intéressée est priée d'appeler le 237-4500.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Centre Youville

Adjoint(e) administratif(ive)

Fondé par les Sœurs Grises, le Centre Youville est un organisme qui administre deux centres de ressources en santé gérée par des infirmières.

Sous l'autorité de la directrice générale, l'adjoint(e) administratif(ive) assiste cette dernière dans le fonctionnement quotidien des deux centres en fournissant des services de secrétariat et de soutien à la directrice générale et au conseil d'administration.

Qualités requises :

- trois ans d'expérience de travail administratif;
- capacité d'adaptation, un sens aigu de l'organisation et capable d'entreprendre plusieurs projets et de les mener à terme;
- sens de la communication et entregent; aptitude à superviser le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace;
- connaissance de l'utilisation des ordinateurs et expérience de l'utilisation des logiciels Mircrosoft Word, Excel, Access et Powerpoint;
- maîtrise du français et de l'anglais écrit et parler;
- diplôme d'études postsecondaires ou diplôme en administration des affaires.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae **avant le 4 octobre 1999** à la :

Directrice générale
Centre Youville
33, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0S8

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche de

professeurs bilingues

pour faire de la suppléance à tous les niveaux de la maternelle au secondaire 4 dans le programme d'immersion française.

En plus d'être qualifiés pour enseigner au Manitoba, les professeurs doivent adhérer à la philosophie du programme d'immersion.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et du le relevé de notes (photocopie) de vos études universitaires, ainsi que trois références à :

Immersion française
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

ou par télécopieur : (204) 896-0409



BANQUE NATIONALE DU CANADA

recherche un(e)

caissier(ière)

à temps partiel, temporaire
33 heures par semaine

Vous devez avoir au moins six mois d'expérience pertinente acquise en succursale ou toute autre combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente pourra être prise en considération.

Rénumération : Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonction : Immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou complétez une formulaire de demande d'emploi **avant le 8 octobre 1999.**

Au soin de Gaby Carriere
179, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : 233-4983
Télécopieur : 237-1716

LES PRODUCTIONS RIVARD INC.

sont à la recherche d'un.e

coordonnateur.trice postproduction

Le cinéma vous intéresse? Voici une occasion unique de plonger dans cette industrie qui ne cesse de croître au Manitoba.

Description du poste :

Le ou la candidat(e) est responsable de la réception des scénarios et de les soumettre à qui de droit; de rédiger les échéanciers de montage et gérer les calendriers de postproduction; de préparer le générique des émissions; d'assurer de bonnes relations avec les diffuseurs; de gérer et négocier l'achat des images d'archives selon les budgets prévus.

Qualités recherchées :

- posséder des qualités de leadership, de gestion des priorités et de négociation;
- être capable de travailler en équipe;
- faire preuve de flexibilité et de tact;
- être capable d'exécuter plusieurs tâches à la fois;
- savoir respecter les délais prévus;
- bonne maîtrise de différents programmes informatiques;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais;
- expérience en cinéma ou en communication sera considérée comme un atout.

Salaires : à négocier en fonction de la compétence et de l'expérience.

Entrée en fonction : le 18 octobre 1999

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 6 octobre 1999** à :

Marie Fournier
LES PRODUCTIONS RIVARD INC.
193, rue Dumoulin, bureau 201
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E4

Télécopieur : (204) 231-4010
Courriel : rivard@escape.ca

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

professeur(e) d'éducation physique

pour un poste à demi-temps.

Il s'agit d'un contrat débutant aussitôt que possible et se terminant le 30 juin 2000, ou la journée avant le retour de l'enseignant régulier (le 13 décembre).

Le(la) candidat(e) doit posséder un diplôme en éducation physique, un permis valide d'enseignement, et doit être bilingue (anglais/français).

Les demandes accompagnées du curriculum vitae doivent parvenir (par courrier ou télécopie) avant **le mardi 5 octobre 1999, 16 h** à :

EC-Éducation Physique
Division scolaire
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur: 224-2783

Notez que les candidats ne recevront pas d'accusé de réception.

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de toute sa clientèle et plus particulièrement les femmes francophones du Manitoba est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités :
Sous l'autorité de la présidence, la titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du bureau de direction. Elle sera chargée de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de Pluri-elles et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. La titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les bailleurs de fonds et les organismes provinciaux et fédéraux.

Les exigences :
La personne occupant ce poste possèdera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire et des besoins de sa clientèle. Elle possèdera une bonne expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances communautaires et gouvernementales. La personne possèdera ainsi une formation en gestion ou un domaine connexe.

Le salaire :
Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation de la candidate.

Lieu de travail :
Saint-Boniface avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 octobre 1999 au :



Comité du personnel
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W4 · Tél. : (204) 233-1735

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE INC.

RÉCEPTIONNISTE

Sous l'autorité de l'adjointe administrative, la personne chargée de la réception accomplit des tâches administratives d'ordre général se rapportant à l'administration ou aux services cliniques, tient les dossiers à jour et y ajoute les renseignements appropriés et accomplit d'autres tâches connexes.

Expérience de travail

- Dactylographie, traitement de textes et connaissances générales des ordinateurs.
- Deux à cinq ans d'expérience de travail de bureau.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours d'informatique considéré comme un atout.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 12 octobre 1999.** Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, Local D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3061; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Inspectrices ou inspecteurs des douanes

Revenu Canada

DISTRICT DU SUD DU MANITOBA

Il y a présentement plusieurs postes de durée déterminée à combler dans les bureaux douaniers de Sprague, de Pinoy et de South Junction. Ces postes sont offerts aux personnes résidant dans les municipalités rurales de Stuartburn et de Pinoy. Numéro de référence : **NAR74667.**

Il existe également plusieurs postes de durée déterminée à combler dans les bureaux douaniers suivants : Emerson, Windygates, Winkler, Gretna et Tolstoi. Ces postes sont offerts aux personnes résidant à l'est de l'autoroute 244, à l'ouest de l'autoroute 59 et au sud de l'autoroute 23. Numéro de référence : **NAR74657.**

Vous y assumerez l'éventail complet des fonctions d'une inspectrice ou d'un inspecteur des douanes. Vous toucherez un salaire variant entre **38 809 $** et **41 949 $.**

Pour être pris(e) en considération, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou posséder une équivalence approuvée par la CFP. Il vous faut également avoir des antécédents professionnels dans l'un ou l'autre des domaines suivants : prestation orale de conseils et de directives au grand public ou service au public; traitement ou prise en charge de documents d'importation ou d'exportation; application des lois et règlements, c'est-à-dire évaluation de la conformité et imposition de pénalités ou de sanctions répressives suite à des infractions; cueillette de renseignements dans le cadre d'une enquête ou dans une situation d'urgence; utilisation des techniques d'entrevue et d'examen. Vous devez être disposé(e) à travailler en rotation, à faire du temps supplémentaire et à assumer des affectations dans tout le district. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide ou de pouvoir vous déplacer dans un degré normalement associé à la possession d'un tel permis, conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Remarque : Nous retiendrons uniquement pour la prochaine étape les 20 meilleur(e)s candidates et candidats qui auront obtenu un résultat acceptable d'au moins 65 p. 100 dans le test écrit de l'inspectrice/inspecteur des douanes, version 1C. Les résultats des tests d'une version antérieure ne sont pas valides pour le présent concours. Vous pouvez obtenir sur demande des brochures d'information sur le test prévu.

Si ces perspectives d'emploi d'une durée déterminée vous intéressent, vous pouvez, **d'ici le 12 octobre 1999,** poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ ainsi que le formulaire de demande d'emploi CFP 3391 (que vous pouvez obtenir à la CFP ou au centre de ressources humaines de votre localité), en indiquant votre citoyenneté de même que **le numéro de référence approprié,** à **Revenu Canada, Services frontaliers des douanes, Autoroute 75, Emerson (Manitoba) R0A 0L0.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http:// jobs.gc.ca

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur régional ou directrice régionale des sciences

Région des Maritimes

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

DARTMOUTH (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Sous la direction du directeur général régional ou de la directrice générale régionale (DGR), vous serez responsable de la gestion du programme scientifique de Pêches et Océans Canada dans la région des Maritimes, soit un programme multidisciplinaire en sciences biologiques, physiques et chimiques et en hydrographie, ainsi que d'une division de l'évaluation marine et de la liaison, qui comprend le soutien informatique pour le programme scientifique. Vous serez responsable des activités de deux Centres nationaux d'expertise scientifique (CES) situés dans la région et qui traitent de domaines comme l'océanographie biologique, les contaminants chimiques marins et la toxicologie. Vous devez également tenir les groupes clients, le ou la DGR et le ou la sous-ministre adjoint(e), Sciences, au courant de l'évolution de ces domaines et de leur incidence sur les politiques et les objectifs du Ministère et du gouvernement. Vous toucherez un salaire se situant entre **93 200 $** et **109 600 $** par année.

Pour relever les défis de ce poste indéterminé, vous devez détenir une Maîtrise avec spécialisation en sciences halieutiques/océaniques. Vos antécédents doivent inclure une expérience dans tous les domaines suivants : expérience de la planification de grands programmes de recherche en respectant les priorités opérationnelles et les recommandations en matière de recherche des équipes scientifiques et des groupes clients; vaste expérience de la prestation d'avis dans le cadre du processus d'élaboration de politiques publiques dans un domaine lié aux sciences halieutiques et océaniques; expérience de la direction, de l'examen et de l'évaluation de projets de recherche liés aux objectifs et aux besoins opérationnels; expérience de la gestion de ressources humaines et financières au niveau de la haute direction; et expérience de la direction des activités de groupes de recherche pluridisciplinaires. Veuillez noter que vous devez détenir une cote sécuritaire « secret » ou accepter de subir une vérification de fiabilité approfondie.

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle. La ou le titulaire aura deux ans pour atteindre les exigences linguistiques demandées.

Si ce poste vous intéresse, veuillez postuler en direct ou envoyer votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre d'accompagnement expliquant clairement comment vous répondez à chacun des critères de sélection, d'ici **le 15 octobre 1999,** en indiquant votre citoyenneté et en précisant **le numéro de référence DFO15215** à la **Commission de la fonction publique du Canada, 300 avenue Laurier Ouest, bureau B2160, Tour Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 947-7156.** Une description de poste et un profil de sélection sont disponibles sur demande au (613) 992-0237.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://jobs.gc.ca

Canada

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

est à la recherche d'un(e)
secrétaire à temps partiel (0,5)
pour combler un poste temporaire à l'école Viscount Alexander du 12 octobre 1999 au 30 juin 2000.

Les personnes intéressées auront :

- une excellente connaissance du logiciel Microsoft Word (avec une vitesse de minimum 55);
- une connaissance du logiciel Trevlac;
- de l'expérience en secrétariat (téléphone, télécopieur, photocopieur, etc.);
- une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- l'habileté de travailler en équipe;
- de l'entregent.

Les personnes intéressées feront demande **avant le vendredi 8 octobre 1999 à 15 h.** Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec trois références à :

M. John Howden
Directeur des Services administratifs
Division scolaire de Fort Garry No. 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur: (204) 489-6149



La compagnie Arctic Cat Inc.
est à la recherche d'un(e)
représentant(e) de service du produit de langue française,
pour travailler dans son centre de service à Winnipeg au Canada.

Cette personne sera responsable de distribuer des informations à propos du service du produit aux détaillants et distributeurs Arctic Cat. Ce soutien se fait normalement à l'aide d'une ligne téléphonique directe mais peut aussi être fourni sur le terrain même.

Les responsabilités principales sont de donner de l'assistance orale au détaillant/distributeur pour le diagnostic et la réparation de problèmes de service de produit ainsi que rassembler, noter et faire un compte rendu de l'information prise sur le terrain.

Les qualifications demandes d'excellentes habiletés de communication orale et écrite, une expérience antérieure (de 3 à 5 ans) dans l'environnement de soutien technique, écrire et parler couramment le français ainsi qu'un haut niveau d'aptitudes ou d'expériences techniques.

La compagnie Arctic Cat offre un excellent contrat de compensation comprenant un salaire compétitif, une assurance médicale et à vie ainsi que des vacances payées.

Tout candidat(e) intéressé(e) doit envoyer son curriculum vitae à : **Arctic Car Inc., Attn : Corinna Voegele, 600 Brooks Ave. S, Thief River Fall, MN 56701. EOE.**

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PERDEZ DU POIDS MAINTENANT. Demandez-moi comment. Formulé par les docteurs. Naturel à 100 %. Nourrit les cellules. Contactez: Léonie au (204) 231-3919 ou Gilberte au (204) 231-4652.
812-

LEÇONS PARTICULIÈRES en **FRANÇAIS** et en **ANGLAIS** pour enfants et adultes offertes par professeure qualifiée et certifiée. Individus et petits groupes acceptés. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237-9890.
846-

REMERCIEMENTS à Saint-Jude pour faveur obtenue. L.F.
861-

RECHERCHE

RECHERCHE GARDIENNE à notre domicile 3 à 5 jours par semaine pour 3 enfants de 5 ½ ans, 3 ½ ans et 13 mois à partir de janvier 2000. 233-5995.
849-

RECHERCHE: Une gardienne francophone cherche un enfant entre 1 an et 2 ans, temps plein à Saint-Boniface. Contactez Yvette au 233-0295.
858-

RECHERCHE: Une personne chaleureuse et responsable pour garder notre garçon de 16 mois dans notre maison à River Heights. Si vous aimez les jeunes enfants et si vous désirez un poste à temps partiel avec un excellent salaire, contactez Moira ou Jean-Louis au 488-2138.
863-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Maison à vendre à Sainte-Anne près de la rivière Seine. 1 180 pi², 2 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain et douche dans la cave. Conviendrait à jeune couple ou couple à la retraite. Buanderie au rez-de-chaussée. Appareils électro-ménagers et rideaux inclus. Grand lot et jardin. Prix très raisonnable. 1 (204) 422-5497.
842-

À VENDRE: 1988 Oldmosbile. Delta Royal, 4 portes, traction avant. Très bon état. Seulement 160 000 km. Pour plus d'information appelez au 233-3753.
844-

PORTE-OUVERTE: Dimanche de 13 h à 17 h. Sur le lac, Southdale, 65, Bluewater Crescent. Fait sur mesure en excellent état, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 800 pi², salle récréative, cuisine en chêne, grand foyer dans la sallle familiale, solarium chauffé, lot de 54' x 225', garage double, air climatisé, aspirateur central, alarme, près des écoles d'immersion. Prix réduit: 154 900 $. 253-0054.
856-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER: rue Despins. Premier étage et sous-sol d'une maison. Stationnement gratuit. Poêle et réfrigérateur. Frais de services inclus dans le loyer. Spacieux, propre, bien éclairé, plancher de bois franc. Disponible le 1er octobre. Composez le 772-3668 après 18 h.
857-

STUDIO À LOUER: 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
859-

À SOUS-LOUER: Maison de 3 chambres à coucher, rue Clonard, stationnement pour 3 voitures, air climatisé central, belle cour avec jardin, région très tranquille. Disponible le 1er novembre. Composez le 233-4129.
860-

À LOUER: Rue Marion près de Taché, 1 chambre à coucher, chauffage et eau compris. 325,50 $/mois. Tél.: 269-1178.
862-



VILLE DE WINNIPEG

NOMINATION DE CITOYENS AUX CONSEILS MUNICIPAUX ET AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

LE CONSEIL DE LA VILLE DE WINNIPEG FAIT UN APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER DES POSTES AU SEIN DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

On demande des membres citoyens pour siéger aux commissions et aux conseils suivants :

Comité consultatif sur l'accès aux installations
Commission de redressement
Comité de révision
Conseil d'administration de l'Hôpital Concordia
Conseil d'administration du Musée de Saint-Boniface
Conseil consultatif des Arts de Winnipeg
Conseil d'administration de la bibliothèque publique de Winnipeg

Vous pouvez vous procurer un cahier de documentation comportant des formulaires de demande auprès du Bureau du greffier, Immeuble du Conseil, 510, rue Main, Winnipeg, R3B 1B9, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Les demandes doivent parvenir au Bureau du greffier avant 16 h 30 le vendredi 19 novembre 1999, ou porter le cachet postal du 19 novembre au plus tard.

Les demandes seront examinées par le comité de sélection relevant du Comité exécutif.

Pour tout renseignement d'ordre général, s'adresser au coordonnateur des informations au 986-5971.

Dorothy Browton
Greffier

« LA VILLE ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES D'UNE MINORITÉ VISIBLE ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À DÉPOSER LEUR CANDIDATURE. »

Nécrologies

Léo Gendron



Soudainement, Léo Gendron est décédé le 17 septembre 1999 à l'âge de 64 ans. Il laisse dans le deuil sa chère épouse Léa (née Meilleur), ses trois fils: Aurèle (Diane), Alain (Renée), et Paul; une fille Suzanne, sept petits-enfants, ses frères Adélard (Hélène), Gérard (Jeannine) et deux sœurs, Dianne (Bert) et Anne-Marie, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.

Il fut précédé dans la mort par son père Agènor et sa mère Emma (née Grenier). Léo était respecté et aimé par sa famille, ses amis et ses coéquipiers de travail. Léo a consacré 50 ans de service au Centre Taché, ayant passé plusieurs de ces années avec Aurèle Bourrier et Jean Tellier.

La messe de funérailles fut concélébrée par le père Bernard Pinet et l'abbé Fred Olds à l'église de Sainte-Bernadette au Parc Windsor. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

La famille tient à remercier pour les chants sa nièce Simone Gendron, ainsi que la présence de la parenté et des amis pour leur témoignage de sympathie. La famille tient aussi à remercier le personnel des soins intensifs de l'hôpital Saint-Boniface pour leurs soins et compassion envers Léo et sa famille.

Léo tu vas nous manquer!



Fabiola Tremblay (née Gosselin)

Paisiblement, à son domicile, est décédée le 23 septembre 1999, Fabiola Tremblay (née Gosselin), épouse de Roland Tremblay.

Née à Saint-Boniface (Manitoba) en 1909, Fabiola laisse dans le deuil, outre son mari, ses sœurs Thérèse, Bernadette, Adrienne, Lucienne, Fernande, Gisèle, Angeline et Anita; ses frères Lucien, Roméo et Roland; plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux.

Les funérailles ont eu lieu, en présence des cendres, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, 7070, rue Somerled (Montréal), le jeudi 30 septembre à 11 h. Les cendres reposeront au cimetière de Saint-Boniface (Manitoba).

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société Saint-Vincent-de-Paul, Conférence Sainte-Catherine-de-Sienne, 7070, rue Somerled, Montréal (Québec) H4V 1V9, ou à toute autre œuvre de charité.

La famille remercie sincèrement les membres du CLSC, Vieux Lachine, pour leur dévouement assidu.



Angèle Neveux (née Bourgeois)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès de notre mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Elle est décédée paisiblement au Centre médical de Saint-Pierre-Jolys le 25 septembre 1999 à l'âge de 88 ans.

Elle manquera beaucoup à ses cinq enfants : Béatrice Turenne de Winnipeg, Ernest (Aline Forest) de The Pas, Aline (Lévis) Gosselin de Winnipeg, Rita (Denis) Hébert de Winnipeg et Gilles (Simone Rochon) de Winnipeg; ainsi qu'à ses 14 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses trois belles-sœurs : Rita et Céline Bourgeois et Jeanne Neveux.

Elle a été précédée de son mari Elie Neveux en 1981 et de son gendre Emile Turenne en 1990.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église catholique de Saint-Pierre-Jolys le mercredi 29 septembre 1999 à 15 h, précédées de la veille du corps à 14 h 30 et présidées par le père Gaëtan Lefebvre, C.S.V. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

La famille souhaite remercier sincèrement tout le personnel du Chalet Malouin, le Dr A. Van Wyk et le personnel du Centre médical de Saint-Pierre-Jolys.

Au lieu de fleurs, ceux qui le veulent peuvent donner à la Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation, 100, rue Olivia, Winnipeg R3E 0V9.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais, 1-888-233-4949.

Nous t'aimons, Maman.

Chronique RELIGIEUSE

Albert et Simoine Déquier
coprésidents du Service du Mariage et de la famille du Manitoba

L'importance des grands-parents

Cette année, dans le cadre de la journée d'accueil, et pour souligner l'année des aînés, l'École Saint-Malo a invité, par courrier, les grands-parents à venir dîner avec leurs petits-enfants. Jeudi passé, c'était les jeunes de la quatrième à la sixième année qui recevaient leurs grands-parents.

C'était touchant de voir les jeunes s'empresser vers l'entrée de l'école et chercher parmi le groupe d'aînés leurs grands-parents, puis les raccompagner à leur salle de classe. L'accueil mutuel avait une chaleur spéciale. Plusieurs grands-parents embrassaient leurs petits-enfants, et repartaient en leur tenant la main. L'ambiance était beaucoup plus détendue que lors d'une visite de parents. Comme un bon nombre des invités sont à la retraite, ils ont eu le temps de rester jouer une partie de carte ou autre jeu avec les enfants. Plusieurs des aïeux se sont arrêtés au bureau avant de repartir pour remercier le personnel de l'initiative et exprimer combien la visite avait été une partie de plaisir.

À bien y penser, les grands-parents occupent une place à la fois très privilégiée et très importante chez un peuple. Elizabeth Kübler-Ross les voit comme les pourvoyeurs par excellence d'amour inconditionnel. Les Autochtones accordent une grande importance à l'opinion de leurs "elders". Aux Indes, le troisième âge est celui où les gens arrêtent de faire pour pouvoir être. (Concept intéressant pour un *être* humain).

Ces pourvoyeurs d'amour inconditionnel, parfois dotés d'une *sainte* patience, ont un rôle qui est tout à fait privilégié pour semer et faire grandir la foi dans le cœur des tout-petits. Je me souviens encore de ma grand-mère qui me parlait de Jésus, qui me demandait de prier pour elle. Il y a quelques années, quelqu'un m'avait suggéré de retourner aux sources de ma foi, et de chanter au Seigneur, « Il y a longtemps que je t'aime ». Je me suis tout de suite revu en compagnie de ma grand-mère.

Ce n'est pas par hasard que l'on accorde tant d'importance aux patriarches dans la Bible. Lors du procès de la femme adultère, tandis que Jésus dessine dans le sable, les accusateurs quittent un à un, « en commençant par les plus vieux », c'est sans doute parce que ce sont ceux qui ont le mieux saisi. Les petits-enfants sauront toujours qu'il est plus facile de confesser une bêtise à un grand-parent.

En cette année qui leur est dédiée, les grands-parents ont peut-être plus que jamais besoin de prières. Demandons au Seigneur de nous inspirer et de nous donner la sagesse dont nous avons besoin pour continuer notre rôle important dans l'Église.

URGENCE santé

par Marc Savard

Les réactions allergiques

Les guêpes vont ont-elles embêté au début de l'automne? Êtes-vous allergique à leur piqûre? Et savez-vous comment le corps humain réagit à ces piqûres? Profitons-en donc pour examiner les réactions allergiques et leur fonctionnement.

Notre système immunitaire nous protège des substances étrangères qui entrent en contact avec notre corps. En combattant ces substances étrangères, la réaction immunologique peut entraîner des signes et des symptômes que nous reconnaissons comme une réaction allergique. Une réaction allergique peut se manifester par une simple irritation et aller jusqu'à une réaction anaphylactique, c'est-à-dire une réaction exagérée de notre organisme contre une substance étrangère.

Les substances étrangères peuvent pénétrer dans l'organisme de quatre façons : par indigestion, absorption, injection et inhalation. Les médicaments tels que la pénicilline et le sulfa, les fruits de mer, le beurre d'arachide sont les substances les plus souvent associées à une réaction allergique causée par l'indigestion d'une substance étrangère.

L'absorption d'une substance étrangère se fait par contact direct avec la peau, comme c'est le cas pour l'herbe à puce ou les réactions au latex. Les allergies environnementales sont souvent des réactions aux substances qui entrent dans notre corps par inhalation, telles que la fumée ou la fièvre des foins (rhinite allergique). Les allergies causées par les guêpes et les abeilles sont évidemment des réactions à l'injection d'une substance.

Le signes et symptômes associés à une réaction allergique peuvent être : une fièvre, une sensation de picotement, une enflure locale, de l'urticaire, des démangeaisons, de la douleur, l'augmentation du pouls et de la respiration, une respiration sifflante, l'irritation des yeux, un mal de tête et /ou un changement au niveau de conscience.

Si les signes et symptômes s'aggravent, cela peut indiquer une réaction anaphylactique. On peut alors constater : l'enflure au visage, à la langue ou au cou, le peau qui prend une couleur bleuâtre, une sensation d'obstruction des voies respiratoires, une douleur ou une sensation de serrement de la poitrine, l'enrouement ou la perte de la voix, de la dyspnée (essoufflement), une respiration bruyante ou sifflante, l'augmentation du pouls, l'hypotension (baisse de la tension artérielle), des étourdissements, de l'agitation, une irritation des yeux, maux de tête, sensation de catastrophe et /ou changement du niveau de conscience.

Souvent, les réactions allergiques à une substances s'aggravent de fois en fois. Si une personne développe une réaction allergique, il est important d'observer les signes et symptômes, et de voir s'ils s'aggravent. N'hésitez pas à appeler les services médicaux d'urgence (ambulance) car les ambulanciers peuvent commencer le traitement sur place, plus rapidement et de façon plus sûre grâce à leur entraînement en techniques spécialisées de maintien des fonctions vitales. Au cas où la personne victime d'une crise d'allergie porte sur elle une trousse de traitement d'urgence de l'anaphylaxie, il est important que cette trousse soit utilisée seulement pour la personne à qui elle a été prescrite.

Marc Savard est technicien en ambulance pour Urgence Santé Rivière Seine EMS.

PROFESSION : THANATOLOGUE

La compassion avant tout

Directeur de pompes funèbres depuis 1992, Roger Girouard raconte les défis et les joies d'un métier difficile.

Daniel BAHUAUD

« J'ai un métier qui fait réfléchir et il n'est pas donné à tout le monde de s'y faire, souligne le directeur de pompes funèbres et l'embaumeur du salon mortuaire Wojcik's, Roger Girouard. Il faut avoir avant tout un esprit de service. Il faut compatir avec les gens qui sont dans le deuil sans perdre pour autant son objectivité. J'aime ça. C'est très satisfaisant. On aide les gens à un moment où ils ont besoin de beaucoup de soutien. »

Résidant de Saint-Boniface et natif de Somerset, Roger Girouard est directeur de pompes funèbres depuis 1992. « J'étais technicien au département de microbiologie à l'hôpital Saint-Boniface, explique-t-il. Mais il n'y avait pas de débouchés. Je n'avais que des postes temporaires et c'était décourageant. Mon frère avait travaillé pour Edouard Coutu et il n'avait pas trouvé cela déplaisant. J'étais bilingue et j'avais de l'entregent, alors on m'a embauché. Je ne regrette pas mon choix. »

Depuis, Roger Girouard a travaillé aux salons mortuaires Coutu et Glen Eden. Au salon mortuaire Wojcik depuis le mois de juin, il est très heureux de travailler dans ce petit salon indépendant.

Une journée typique chez Wojcik's est occupée et parfois longue. Une fois qu'une famille dans le deuil a contacté le salon mortuaire, elle doit décider du genre de funérailles qu'elle souhaite avoir. « Certains optent pour des funérailles traditionnelles dans une église, suivies d'un enterrement, note Roger Girouard. D'autres préfèrent la crémation. »

Ensuite, le directeur de pompes funèbres doit organiser le transfert de la dépouille au salon mortuaire, afin de la préparer pour l'embaumage ou l'incinération. « Bien des gens croient que l'embaumage, c'est surtout un procédé esthétique, explique Roger Girouard. C'est sûr qu'il faut bien maquiller un corps, mais avant tout, l'embaumage sert à la désinfection et à la préservation du corps.

« J'enseigne depuis six ans des cours d'embaumage lorsque les enseignants réguliers du Western School of Mortuary Practice ne sont pas disponibles, poursuit Roger Girouard. Au Manitoba, on ne peut pas être directeur de pompes funèbres sans être embaumeur. Il faut avoir les deux permis. À mon avis, c'est un règlement très sain. Un bon directeur de pompes funèbres doit connaître tous les aspects de la pratique mortuaire. »

Outre l'embaumage, le salon mortuaire doit contacter le clergé, s'assurer que les journaux publient la nécrologie, obtenir le certificat de décès et les permis d'inhumation de la Province. « Lorsqu'il faut s'occuper de deux ou trois funérailles en même temps, les journées peuvent être très chargées, note Roger Girouard. Si vous être un mordu du 9 à 5, ce n'est pas l'emploi qu'il vous faut. »

Depuis qu'il est directeur de pompes funèbres, Roger Girouard a beaucoup appris. Il estime que l'aspect le plus difficile du métier est de garder son sang-froid. « Avec le temps et la pratique, dit-il, on arrive à ne plus se sentir inconfortable devant une dépouille. On s'habitue. Mais c'est encore impossible de rester sans émotions devant des morts subites ou tragiques. Mon père est décédé des suites d'un cancer et, dans certaines circonstances, le souvenir de ce deuil me revient. En plus, je suis père de trois enfants. La mort d'un enfant n'est pas facile. »

Pourtant, Roger Girouard note qu'il y a plusieurs aspects positifs. À son avis, un des plus beaux aspects du métier est de pouvoir assister à des cérémonies religieuses variées. « J'ai vu des rites sikhs, hindous, bouddhistes et chrétiens, explique-t-il. Et ils sont tous beaux et profonds à leur façon. L'espérance s'exprime de mille et une façons. Il y a même des différences parmi les catholiques. Des funérailles philippines ne sont pas comme des funérailles canadiennes-françaises. Et je trouve que cette richesse est très positive. J'en suis venu à respecter les croyances et les désirs des familles dans le deuil. »



photo: Daniel Bahuaud

Roger Girouard : « L'espérance s'exprime de mille et une façons. »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES



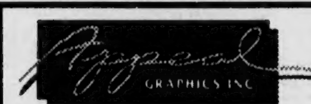
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

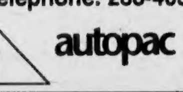


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information: Dany Neron
Tel.: (819) 370-4769
Sans frais: 1-800-407-4769
Télec.: (819) 370-4768
e-mail: info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ

AUTREMENT

www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Gilles Chaput, FCA
Arthur Chaput, CA, CFP	James Doer, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE	Lucien Guenette, CA
Pamela Dupuis, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Travis Leppky, CA, CISA	Mona Marcotte, CA
Henri Magne, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Elizabeth Maw, CA	Marc Rivard,CA
Georges Picton, CGA	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

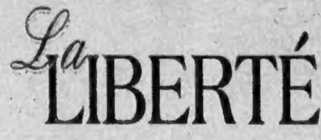
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4